

Le fameux pschitt de stratégies qui se voulaient salvatrices

Le tourisme national en mal de gouvernance



Lors des deux dernières semaines, les cas Covid+ ont augmenté de 6,4%

La situation sanitaire de plus en plus inquiétante



Page 4

Le nouveau camouflet US infligé au Polisario

La section Western Sahara du rapport du département d'Etat sur les droits de l'Homme passe à la trappe



Pages 6

Coup de filet contre un réseau jihadiste en Espagne

Les deux mis en cause auraient planifié des attaques contre des intérêts touristiques au Maroc



Page 6

Circulez, y a strictement rien à voir !

Le Onze d'Halilhodzic nous afflige d'un spectacle consternant



Page 31

Retour à l'heure GMT et horaire continu durant le Ramadan



A l'occasion du mois sacré de Ramadan, le Maroc va repasser à l'heure légale GMT le dimanche 11 avril à 3H00, annonce le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration -département de la Réforme de l'administration.

Ainsi, l'heure du Royaume sera retardée de 60 minutes le dimanche 11 avril à 03H00, et ce conformément à l'article 2 du décret n° 2.18.855 publié le 16 Safar 1440 (26 octobre 2018), relatif à l'heure légale et à l'arrêté du chef du gouvernement n°

21.17.03 publié le 16 Chaâbane 1442 (30 mars 2021), relatif également à l'heure légale, précise le ministère dans un communiqué.

Après le mois de Ramadan, l'heure légale du Royaume sera avancée de 60 minutes (GMT +1) le dimanche 16 mai 2021 à 02h00, selon la même source.

A signaler également que les horaires de travail dans les administrations, les établissements publics et les collectivités territoriales connaîtront un changement durant le Ramadan par l'adoption de l'horaire

continu de 9h à 15h, et ce du lundi au vendredi, indique mardi un communiqué du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration - Département de la Réforme de l'administration.

Ce changement d'horaire intervient conformément à l'arrêté du ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n° 05.1899 publié le 25 Chaâbane 1426 (30 septembre 2005) fixant les horaires de travail dans les administrations de l'Etat et les collectivités locales durant le mois de Ramadan, précise la même source.

Abdellah Boussouf, secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger

La migration, un élément essentiel d'équilibre et de stabilité du monde

Actualité

La migration constitue un élément essentiel pour l'équilibre et la stabilité du monde, vu son rôle capital dans l'édification du monde de demain, a affirmé, mardi à Rabat, le secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Abdellah Boussouf.

S'exprimant lors de la 98^e rencontre diplomatique organisée par la Fondation diplomatique à Rabat, il a souligné que la migration facilite le dialogue et le rapprochement entre les religions, les cultures et les peuples, étant donné qu'elle constitue l'un des éléments principaux d'édification de l'avenir et du monde de demain, notant que le nombre de migrants dans le monde avoisine les 300 millions de personnes, ce qui constitue un pouvoir d'achat important, une grande élite et un marché mondial, assurant ainsi au monde sa stabilité et son équilibre.

Il a également indiqué que la migration a constitué un acteur principal dans la lutte contre la Covid-19, rappelant dans ce cadre les rôles principaux des migrants du Maroc, de la Turquie et de la Grèce dans le développement du vaccin anti-Covid, ajoutant que dans d'autres pays, ils ont joué des rôles pionniers dans l'opération de solidarité avec leurs pays de résidence ou leur pays d'origine, comme c'est le cas pour le Maroc. Dans ce cadre, il a mis en avant le rôle des Marocains du monde qui ont mené d'importantes actions sociales et humanitaires dans les pays où ils vivent, à l'image des opérations menées par les jeunes pour venir en aide aux plus âgés en particulier, en plus de leur contribution dans le fonds de lutte contre la Covid-19, outre leurs importants transferts d'argent durant



la pandémie.

A cet égard, il a fait observer que si les études du Fonds monétaire international (FMI) montrent que les transferts d'argent émis par les migrants à travers le monde ont baissé de 20%, les transferts des Marocains résidant à l'étranger ont, au contraire, augmenté de 5%, avoisinant les 70 milliards de dirhams durant l'année 2020.

S'agissant des efforts déployés par le Maroc dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme chez les migrants, Abdellah Boussouf a relevé que le Royaume, en tant que modèle de religiosité, est capable de faire face aux idées extrémistes, nihilistes et terroristes, à travers l'appel à l'élaboration d'un modèle de religiosité islamique basé sur trois piliers principaux, à savoir la connaissance, le projet religieux ra-

tionnel et l'esprit critique et la dimension spirituelle.

Il a également estimé qu'"en arrivant à concevoir une religiosité avec ces caractéristiques, on adhérra sans doute au 21^e siècle, on appréhendera le monde et on fera de sorte que ce dernier nous appréhende et nous comprend".

Evoquant la participation des Marocains du monde aux élections, il a précisé qu'il s'agit d'un droit constitutionnel, nécessitant des garanties juridiques pour la pratique de ce droit.

Il a également ajouté que les partis politiques marocains sont unanimes quant à l'importance de la participation des Marocains du monde aux élections, notant toutefois que le débat n'a pas encore abouti à la concrétisation de ce droit constitutionnel dans le cadre

des lois régissant les élections.

Pour sa part, le président de la Fondation diplomatique, Abdelati Habek, a affirmé, dans une déclaration à la MAP, que cette rencontre revêt une grande importance en évoquant des sujets relatifs à la place des Marocains du monde, notamment dans le contexte d'événements liés à l'extrémisme que connaissent certains pays européens, et qui ont entraîné de fausses lectures de l'Islam et contrarié les musulmans d'Europe dans la pratique de leurs rites religieux.

Cette rencontre a été marquée par la participation, en présentiel et en visioconférence, d'une quarantaine d'ambassadeurs étrangers accrédités au Maroc, ainsi que des représentants d'organisations mondiales.

Le fameux pschitt de stratégies qui se voulaient salvatrices

Le tourisme national en mal de gouvernance



« Défaillance majeure du dispositif de pilotage, problématique de concentration, manque de synergie avec les autres secteurs, attractivité et compétitivité insuffisantes... », tels sont les maux qui minent toujours le développement de notre secteur national de tourisme, selon le dernier avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Selon ce dernier, le secteur est marqué par une forte concentration de l'activité au niveau de deux villes, à savoir Marrakech et Agadir (60% des nuitées) et la domination de deux pays émetteurs, en l'occurrence la France et l'Espagne avec 52% des arrivées de touristes étrangers sans parler de la saisonnalité des nuitées touristiques qui engendre une instabilité de l'emploi et des revenus au niveau local, et impacte négativement la rentabilité des investissements touristiques réalisés au niveau régional.

À côté de cette forte concentration du secteur, ledit document note une défaillance majeure du dispositif de pilotage. À ce propos, il a observé que le Conseil national du tourisme (CNT) devant assurer le suivi de l'exécution des deux visions (2010 et 2020) et des mesures d'accompagnement, n'a pas été

créé. Idem pour les Agences de développement touristique (ADT) pour la mise en œuvre des stratégies territoriales. Il a également relevé que la mise en œuvre et le suivi des contrats-programmes régionaux (CPR), n'ont pas été correctement assurés. « En outre, le cadre de coordination stratégique et opérationnelle prévu entre les acteurs publics en charge des relations étrangères pour l'accompagnement de la promotion du Maroc n'a pas été formalisé. Le processus de régionalisation avancée a fortement impacté la mise en œuvre des CPR, d'une part, avec le changement du découpage administratif en 2015 et, d'autre part à travers l'orientation vers une nouvelle vision du développement des collectivités territoriales avec de nouvelles prérogatives et de nouveaux responsables locaux. L'absence de mécanismes de suivi et de pilotage des projets touristiques à l'échelle régionale a également bloqué le processus surtout avec le lancement d'une nouvelle vague de concertation et de contractualisation des PDR », explique le document du CESE.

Le secteur du tourisme souffre également du manque de synergie entre la stratégie nationale du tourisme et les stratégies sectorielles liées à ce secteur (artisanat, culture, sport, jeunesse et sport, développe-

ment durable, etc.). Ce manque rend l'écart en matière de mutualisation des moyens humains et financiers à l'échelle nationale et territoriale plus important au détriment d'une promotion intégrée des destinations « Maroc » et « régions ». Le document en question indique, en outre, que le tissu des opérateurs privés est particulièrement fragmenté et vulnérable et que le dialogue institutionnel avec les professionnels reste, d'après les acteurs auditionnés, très difficile. « Il faut mentionner que les investisseurs privés n'ont pas, selon le rapport de la Cour des comptes, tenu leurs engagements pris au niveau des cahiers des charges principalement en lien avec les stations Azur. Ces investisseurs montrent encore des réticences à s'engager dans des projets touristiques d'envergure autres que des unités hôtelières. Dans ce sens, la Cour des comptes a présenté dans son rapport de 2017 les résultats de l'étude menée par l'association nationale des investisseurs touristiques révélant « le faible engagement des investisseurs nationaux, avec notamment 3/4 des investisseurs qui prévoient d'arrêter leurs travaux ou se désengager », précise le CESE.

Sur un autre registre, le Conseil a révélé que l'attractivité du tourisme national n'est pas alignée à

l'offre touristique internationale « et qu'il y a la fuite de plus en plus prépondérante de la fréquentation hôtelière vers le classé informel et l'immobilier locatif ». Le CESE pointe du doigt également un dispositif de promotion et de commercialisation dépassé en précisant que les performances enregistrées en matière de promotion touristique sont en retrait par rapport aux objectifs de la vision 2020, car les parts de marché dans les principaux marchés émetteurs sont globalement moins élevées que celles des concurrents.

S'agissant du marché interne du tourisme, le Conseil a indiqué que plusieurs actions ont été mises en place mais restent non formalisées dans une vision intégrée. Il a également noté que le marché interne demeure marqué par l'inexistence de produit adapté et de mécanismes de soutien dédiés avec des réseaux de distribution structurés. À cet effet, il rappelle l'échec du « Plan Biladi » dont le taux de concrétisation se situe à moins de 30% et reste en deçà des attentes à cause de la proposition d'une panoplie de produits peu animés et inadaptés aux besoins des Marocains et du non-respect des délais de livraison prévus.

Pour la vision 2020, le CESE révèle que les résultats obtenus

suite à sa mise en œuvre restent mitigés et les objectifs escomptés sont encore loin d'être atteints. « En effet, l'objectif de mobiliser 150 milliards de dirhams d'investissement à répartir sur les différentes destinations n'est pas atteint : sur 64 milliards de dirhams mobilisés, seulement 37,7 milliards émanent du secteur privé dont 22% sont portés par des investisseurs étrangers; les régions de Marrakech-Safi et de Casablanca-Settat accaparent successivement 32% et 23% de l'investissement mobilisé... Selon le rapport de la Cour des comptes (CC, 2017), seuls 1 76 lits ont été réalisés sur un objectif global de 58540 lits touristiques, soit un taux de réalisation de 2,7% », précise le document. Au niveau du plan Azur, dont les investissements représentent 15 milliards de dirhams sur une période de quinze ans, les résultats restent également en deçà des attentes. Le rapport économique et financier qui accompagne la loi des Finances (MEF, 2020), explicite l'existence d'un écart non négligeable par rapport aux ambitions initiales de la vision 2020, à la fois en lien avec la capacité hôtelière limitée, le problème de gouvernance et la persistance de l'informel qui affecte la qualité de l'offre touristique nationale.

Hassan Bentaleb

Lors des deux dernières semaines, les cas Covid+ ont augmenté de 6,4%

La situation sanitaire de plus en plus inquiétante

On se doutait bien que les dernières semaines n'ont pas été dans le sens d'une amélioration de la situation sanitaire. Après la présentation du bilan bimensuel de la situation épidémiologique dans le Royaume, le doute n'est plus permis. En effet, Abdelkrim Meziane Bellefquih, chef de la division des maladies transmissibles à la direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, a confirmé les pires craintes en assurant, chiffres à l'appui, que l'évolution négative de la situation sanitaire nécessitait "davantage de vigilance et de respect des mesures préventives pour maintenir les acquis".

Et pour cause, Abdelkrim Meziane Bellefquih a indiqué que cette dernière semaine du mois de mars était la quatrième où les cas Covid+ étaient en hausse. Pis, lors de la dernière quinzaine, les cas d'infection au nouveau coronavirus ont augmenté de 6,4%. En outre, le taux de reproduction, soit le nombre moyen de personnes qu'une personne contagieuse peut infecter, s'établit à 1,06, au-dessus du taux de reproduction (1) censé garantir une évolution positive de la propagation du Sars-Cov2 dans le pays ou, du moins, un statu quo en espérant des guérisons.

En revanche, les points positifs du bilan épidémiologique des deux dernières semaines sont illustrés



par des cas actifs en baisse. Ces derniers s'établissent actuellement à 3.364 cas, alors qu'il y a une quinzaine de jours, les autorités sanitaires en dénombraient 4.237, soit une diminution de 20,1%. Mais dans l'ensemble, la situation demeure préoccupante. Les cas critiques ont augmenté de 4,5%. Désormais, 419 cas critiques sont recensés contre 401, il y a deux semaines.

Enfin, à la lumière de ses éléments, les multiples décisions prises par les autorités sanitaires ces deux dernières semaines ont un sens. Rappelons que la semaine dernière, le lycée Descartes de Rabat a fermé ses portes en raison de la détection de plusieurs cas Covid+. Cette semaine n'est pas en reste. Elle a commencé avec la suspension des liaisons aériennes entre le Maroc et l'Espagne, aug-

mentant ainsi le nombre de pays figurant dans la liste rouge du Maroc à 37, avant que l'Exécutif ne décide de mettre la ville de Dakhla sous cloche. Un confinement de 72 heures, en réaction à l'apparition d'un foyer de 49 cas de contamination au variant anglais du Covid-19, 20% plus contagieux que toute autre mutation du Sars-Cov2.

C.E

Mustapha Bakkoury interdit de quitter le territoire



Mustapha Bakkoury aurait été interdit de quitter le territoire national, selon plusieurs sources concordantes.

Le PDG de Masen et président du Conseil de la région de Casablanca-Settat était sur le point d'embarquer vers Dubaï, lundi dernier, lorsqu'il s'est vu signifier cette interdiction.

Pour le moment, aucune information officielle n'est venue confirmer cette mesure qui serait liée notamment à la gestion de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN).

Sit-in de protestation



Le Collectif des associations marocaines en Europe a organisé récemment à la place de la République à Paris un sit-in de protestation en vue de libérer les Marocains séquestrés dans les camps de Tindouf.

L'acteur associatif Mohamed Rehouk, membre du Collectif des associations marocaines en Europe, a lancé un appel à la communauté internationale afin d'intervenir de façon urgente pour libérer les séquestrés.

Par ailleurs, le Collectif des associations marocaines en Europe a demandé aux organisations internationales des droits de l'Homme de dire la vérité et de dévoiler les pratiques inhumaines et le comportement terroriste du Polisario.

Ce sit-in a été l'occasion de faire passer des messages en vue de libérer nos frères sahraouis séquestrés dans les camps de la honte.

Débat sur la pêche maritime et les opportunités d'investissement dans la région de Guelmim-Oued Noun



Sous le thème «Pêche maritime et opportunités d'investissement dans la région de Guelmim-Oued Noun», Maroc Bleu et la Fédération nationale des industries de transformation et de valorisation des produits de la mer

organiseront, en partenariat avec le Conseil de la région de Guelmim-Oued Noun et le club des Dirigeants-Maroc, le "premier Forum des métiers de la mer et de l'entrepreneuriat" les 10-11-12 avril 2021.

Cette initiative vise à faire connaître les atouts naturels et les opportunités d'investissement dans les métiers de la mer au niveau de la région, à attirer les investissements, à créer des postes d'emploi et à promouvoir le développement régional à travers la création d'un nouveau produit touristique améliorant l'offre touristique et contribuant au dynamisme économique dans la région.

A travers ce forum, les organisateurs cherchent à faire connaître les métiers de la mer et les offres de formation dans le domaine maritime ainsi que les perspectives d'investissements et les moyens de s'intégrer dans l'environnement socioéconomique du secteur de la pêche maritime et des activités portuaires, en plus de faire du forum l'occasion d'élargir les ponts de connaissance et de communication

entre les acteurs économiques et les organisations professionnelles dans le domaine de la pêche maritime et des affaires.

Le «Premier Forum des métiers de la mer et de l'entrepreneuriat» sera marqué par l'organisation de plusieurs ateliers et débats sur :

- La formation professionnelle dans les métiers de la mer
- Les qualifications naturelles et économiques de la région Guelmim-Oued Noun

- Les opportunités d'investissement dans le secteur de la pêche maritime et portuaire

- Le rôle des médias dans l'accompagnement des investissements dans le domaine maritime

Le Forum sera également marqué par une visite sur le terrain aux ports de Tan Tan et Sidi Ifni ainsi que par des rencontres avec les responsables de la région.

Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger

Nécessité de renforcer les capacités des Etats pour contrer les nouvelles menaces de Daech



La réponse aux nouvelles menaces terroristes que pose le groupe "Etat islamique" (EI/Daech) en Afrique appelle un renforcement des capacités des Etats et des organisations sous-régionales, a affirmé, mardi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"La réponse aux menaces émergentes de Daech doit ériger en priorité le soutien aux Etats africains et aux organisations sous-régionales en matière de renforcement des capacités, le but étant d'assurer des résultats plus durables" dans la lutte contre ce groupe terroriste, a souligné Nasser Bourita lors de la réunion ministérielle du groupe restreint de la Coalition internationale anti-Daech tenue en mode virtuel.

A ce propos, le ministre a fait part de l'engagement du Maroc dans le cadre des efforts de renforcement des capacités en Afrique comme en témoigne le soutien de l'ouverture à Rabat d'un bureau

du Programme pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique de l'UNOCT (United Nations Office of Counter-Terrorism).

Nasser Bourita a en outre appelé à une meilleure coordination des initiatives et efforts internationaux pour faire face à la situation "qui évolue sur le terrain", mettant en avant le "grand potentiel" de mutualisation des efforts de la coalition avec ceux entrepris par la Coalition pour le Sahel en soutien au G5-Sahel.

Il y a lieu aussi de mettre en oeuvre les conclusions de la première réunion de la Coalition sur les menaces de l'EI en Afrique de l'Ouest, tenue en novembre dernier, à travers un "soutien concret" aux pays de la région dans deux domaines clés, a relevé le ministre.

Il s'agit de la collecte et la protection des preuves obtenues sur le champ de bataille, outre le besoin pour une sécurité frontalière globale, a expliqué Nasser Bourita.

Malgré le fait que Daech a perdu contrôle sur ses bas-

territoires au Moyen-Orient, le groupe ambitionne toujours de se réinventer en engrangeant davantage de soutien, de fonds et de combattants, en particulier dans d'autres régions du monde, a averti le ministre.

Il a, dans ce sens, fait observer que l'Afrique est désormais la cible et le focus de Daech, précisant que depuis la dernière réunion de la Coalition, la situation est alarmante et continue de se dégrader dans le continent où se propage la menace terroriste qui a atteint aujourd'hui la partie australe de l'Afrique.

L'année 2020 dans la région du Sahel a été la plus meurtrière avec un total de 4.250 morts, soit une augmentation de 60% par rapport à 2019, a rappelé le ministre, ajoutant que la majorité des victimes sont des civils (59%).

Il a de même indiqué que des armes de petit calibre et légères sont utilisées dans 70% des attaques, alors que les dispositifs explosifs improvisés représentent 30%.

Nasser Bourita a averti

Daech. Ils contrôlent des territoires tout en recrutant parmi les groupes séparatistes armés et les réfugiés vulnérables, a-t-il poursuivi.

Dans la même veine, le ministre a fait remarquer que les attaques sont menées de manière plus sophistiquée avec le transfert du savoir et de l'expertise de Daech aux groupes terroristes locaux, outre l'utilisation de nouvelles technologies, y compris les drones pour les opérations de reconnaissance.

Nasser Bourita a d'autre part exprimé les remerciements du Maroc à la Belgique et aux Etats-Unis pour cette réunion opportune, ajoutant que la situation pandémique, qui accapare l'attention et les efforts du monde, "ne doit pas nous distraire de la menace sérieuse que continue de poser Daech pour la paix et la sécurité internationales".

Créée en septembre 2014 à l'initiative des Etats-Unis, des pays du Golfe, de la Turquie et de l'Egypte, la Coalition internationale anti-Daech compte aujourd'hui 83 partenaires avec la Mauritanie qui vient de rejoindre la Coalition en 2020.

Entretiens maroco-belges

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, mardi, un entretien téléphonique avec la vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes, du Commerce extérieur et des Institutions culturelles fédérales du Royaume de Belgique, Sophie Wilmès.

Les deux ministres se sont félicités, à cette occasion, des liens d'amitié qui lient les deux familles Royales, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Ils ont aussi souligné l'excellence du partenariat entre les deux pays et de la densité de leurs relations, empreintes d'amitié et de respect mutuel.

Sophie Wilmès a salué, dans ce cadre, le rôle de la communauté marocaine établie en Belgique, pilier de ce partenariat exemplaire.

Elle a également loué le rôle du Royaume en tant que relai de développement et acteur important dans la stabilité et la prospérité dans la région et en Afrique en général.

Les deux ministres ont convenu d'une visite de la ministre belge au Maroc au courant de cette année, une visite qui viendra consacrer le caractère stratégique du partenariat bilatéral, en consolidant le dialogue politique et la coopération consulaire et judiciaire et en ouvrant la voie à de nouveaux axes novateurs de coopération économique, comme le développement des chaînes de valeurs et de l'économie verte, poursuit le communiqué.

Ils ont également souligné l'importance de poursuivre la coopération au sujet des questions d'intérêt commun au niveau multilatéral et au sein des instances internationales.

Le nouveau camouflet US infligé au Polisario

La section Western Sahara du rapport du département d'Etat sur les droits de l'Homme passe à la trappe

Les Etats-Unis viennent d'asséner un nouveau camouflet aux séparatistes du Polisario et à leurs protecteurs à Alger.

En effet, le nouveau rapport du département d'Etat sur les droits de

l'Homme, rendu public mardi 30 mars, a définitivement supprimé la section «Western Sahara» et inclut la question des droits de l'Homme au Sahara dans sa partie réservée au Maroc.

Il s'agit de l'une des premières illustra-

tions sous l'administration Biden de la reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur son Sahara prise par l'ancien président américain, Donald Trump. Il convient de signaler que, depuis cette prise de décision, l'Algérie et ses

sahraouis ont fait des pieds et des mains pour pousser le président Biden à revenir sur la décision de son prédécesseur, mais leurs manœuvres sont tombées à l'eau.

H.T

Coup de filet contre un réseau jihadiste en Espagne

Les deux mis en cause auraient planifié des attaques contre des intérêts touristiques au Maroc

La Guardia civil et les institutions pénitentiaires espagnoles ont réussi un beau coup de filet contre un réseau de radicalisation djihadiste actif en milieu carcéral avec l'arrestation, dans le cadre d'une opération dénommée Graffiti, de deux prisonniers qui recrutait et endoctrinaient d'autres détenus.

Selon les médias espagnols, l'un de ces deux détenus est le Marocain Mohamed Akaarir, qui avait purgé une peine de deux ans et deux mois de prison pour glorification du terrorisme par la diffusion de matériel radical sur Internet et qui, lorsqu'il a été libéré l'année dernière, n'a pas pu être expulsé vers son pays d'origine, le Maroc, comme le prévoyait le jugement du tribunal, à cause de la fermeture des frontières pour cause de pandémie de Covid-19.

D'après le quotidien El País, ce jihadiste «était, depuis lors, en liberté surveillée, un mécanisme de sécurité et de contrôle inclus dans sa condamnation et qui a été inscrit dans le Code pénal (espagnol) en 2010 pour sanctionner les terroristes et les délinquants sexuels avec un mauvais pronostic de réinsertion». Et la même source d'ajouter : «Les enquêtes ont révélé que sa radicalisation s'était intensifiée en prison et il aurait montré «sa volonté d'attaquer», alors qu'il n'avait pas de plans concrets».

Pour sa part, le quotidien ABC, s'appuyant sur des sources proches de l'enquête, a souligné qu'au cours de l'enquête, il a été constaté que son profil était particulièrement inquiétant. Son projet consistait en des attaques contre des intérêts touristiques au Maroc et pour cela, il avait déjà commencé la recherche d'informations sur les



zones où l'afflux public est le plus élevé, ainsi que sur la façon d'obtenir des fusils d'assaut. Il ne s'agissait pas de plans définis, ni d'objectifs précis, mais la Guardia civil avait déjà des informations selon lesquelles en prison ils avaient parlé de perpétrer des attentats contre des touristes s'ils étaient expulsés d'Espagne».

Il convient de rappeler que le tribunal de l'Audiencia Nacional de Madrid avait condamné en 2016 Mohamed Akaarir. La Cour prévoit également qu'une fois les deux tiers de la peine purgés, il sera expulsé du territoire espagnol pour une durée de six ans.

La deuxième personne interpellée dans le cadre de cette opération est Kamal Mohamed Driss, un natif du préside occupé Mellilia et qui était un ancien militaire. Il est toujours détenu au centre pénitentiaire de Cordoue et était sur le point d'être libéré après avoir purgé une peine de six ans pour son implication dans un complot démantelé à Mellilia par la Guardia civil dans le cadre

de l'opération Javer, en 2014, consacrée au recrutement de combattants pour Al-Qaïda du Maghreb islamique (AQMI), qui opère en Afrique du Nord.

Selon les médias espagnols, l'opération, qui s'est conclue par l'arrestation de ces deux détenus, a commencé en mars 2018 dans la prison de Botafuegos (Algésiras), après que des responsables pénitentiaires des groupes de surveillance et de contrôle dont la fonction est de surveiller les prisonniers dangereux- avaient mis en garde contre l'apparition de plusieurs graffitis en rapport avec le groupe terroriste, l'Etat islamique, dans le couloir, les salles de bains et une cellule de la prison. L'un de ces graffitis représentait un drapeau de cette organisation terroriste à côté d'un fusil d'assaut. Les enquêtes ouvertes par ces responsables ont révélé l'existence dans cette prison d'un "groupe organisé de détenus voués à la radicalisation et au recrutement", dans lequel Kamal Mohamed Driss aurait joué un rôle de premier plan en tant qu'"endoctrineur"

d'autres détenus, a rapporté El País. L'enquête a également révélé que ce prisonnier correspondait avec un autre détenu jihadiste, Mohamed Sadik, détenu à Malaga en 2014 et que les experts antiterroristes estiment qu'il aurait rapporté avec l'attaque perpétrée par l'Etat islamique en 2013 contre la prison d'Abu Ghraïb, à Bagdad (Irak), pour libérer les prisonniers djihadistes.

Par ailleurs, la police espagnole a arrêté, à Bilbao, le dénommé El Balol Faïçal pour terrorisme. Il a été déféré devant la justice spécialisée à Madrid. Il s'agit d'un Sahraoui pro-Polisario qui a publié des menaces extrémistes contre le Maroc.

Selon les premières informations révélées par des sources policières espagnoles, le mis en cause a été aperçu à deux reprises aux alentours du consulat général du Maroc à Bilbao.

Cette arrestation reconferme la vocation terroriste des séparatistes et du mouvement qu'ils soutiennent.

T.M



Arrestation à Bilbao d'un Sahraoui pro-Polisario qui a proféré des menaces terroristes contre le Maroc

Concertation locale sur la budgétisation sensible au genre à Agadir

"La concertation publique locale autour de la budgétisation sensible au genre" est le thème d'une conférence tenue récemment à Agadir, à l'initiative du Forum des compétences pour le développement et la démocratie.

Organisée en partenariat avec l'Association Migration & Développement, le Conseil communal d'Agadir et l'Instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre, cette rencontre, initiée dans le cadre du projet «Tous des participants» a été marquée par la présentation des expériences de 12 collectivités territoriales de Souss-Massa en matière de concertation publique locale.

Les participants à ce conclave ont débattu des thèmes relatifs au "contexte général de la rencontre et sa relation avec la démocratie participative", "les expériences internationales et les nouveautés nationales", ainsi que "le concept de l'approche genre et de la budgétisation sensible au genre".

La rencontre a été l'occasion de présenter le système de concertation du forum des compétences pour le développement et la démocratie, et le programme d'action de l'Instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre, outre une lecture sur l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques locales.



Tajeddine Houssaini, professeur de droit international à l'Université Mohammed V

Les relations maroco-américaines sont fondées sur des constantes historiques, politiques et économiques



Les relations maroco-américaines sont fondées sur des bases solides, dans lesquelles se croisent les dimensions historiques, politiques et économiques, à même d'anticiper leur avenir et d'élargir leurs perspectives, a affirmé le professeur de droit international à l'Université Mohammed V de Rabat, Tajeddine Houssaini.

Invité du Policy Center for the New South (PCNS) dans le cadre du programme hebdomadaire "Les Mardis du PCNS", il a passé en revue les étapes historiques décisives dans les relations

entre les deux pays, notant que le Maroc fut le premier pays à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique sous l'ère du Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah.

Cette reconnaissance n'était pas un événement isolé dans le cours des relations maroco-américaines puisque dix ans plus tard, les deux pays ont signé le Traité de Paix et d'Amitié en tant que pierre angulaire dans l'encadrement des relations bilatérales, a poursuivi l'universitaire, précisant que le développement des relations bilatérales "ne reposait pas

sur la reconnaissance d'une partie dans sa confrontation avec une autre, mais plutôt sur des relations de coopération reconnaissant les Etats-Unis d'Amérique en tant qu'Etat et sur la protection de son intégrité territoriale".

L'un des fondements des relations maroco-américaines est que le Royaume a interdit le parti unique dans sa première Constitution adoptée et a choisi de s'éloigner du capitalisme d'Etat en soumettant son système au libéralisme économique, a-t-il poursuivi, expliquant que cette tendance n'était pas temporaire

ou circonstancielle. A cet égard, M. Houssaini a indiqué que l'actuel président américain Joe Biden avait salué la reconnaissance par le Royaume des Etats-Unis d'Amérique lors d'une visite au Maroc en 2014, notant que la même chose s'est répétée avec l'ancien président Donald Trump dans le décret reconnaissant la marocanité du Sahara marocain.

Quelle que soit la différence des moyens de travail entre les partis démocrate et républicain, l'essentiel demeure constant, à savoir "la protection des intérêts américains en premier lieu", a affirmé l'universitaire.

Après avoir déclaré que la décision des Etats-Unis de reconnaître la marocanité du Sahara n'est pas en contradiction avec la Charte des Nations unies ni avec le traitement du dossier par le Conseil de sécurité et le Secrétaire général, le professeur de droit international a noté que le Conseil de sécurité considère depuis 2007 la proposition marocaine d'autonomie dans les provinces du Sud du Royaume comme une solution sérieuse, crédible et réaliste et appelle dans ses décisions à une solution politique basée sur les négociations tout comme il réfute la question du référendum qui a été abandonnée. M. Houssaini estime que la décision américaine vient consacrer la nouvelle dynamique du Conseil de sécurité dans son approche du conflit, soulignant qu'elle "constitue un tournant fondamental dans la résolution de ce dossier pour met-

tre fin à ce conflit qui dure depuis plus de quatre décennies".

Sur le plan des relations stratégiques entre le Maroc et les Etats-Unis, l'universitaire a considéré que les deux pays partagent un intérêt commun qui s'illustre pour le Maroc dans le contrôle de l'équilibre des forces au niveau régional, et pour les Etats-Unis dans le fait de disposer d'un allié stratégique dans cette région du monde, évoquant dans ce sens l'importance de la coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays, notamment dans les circonstances actuelles, une coopération qui, selon lui, "s'impose car la communauté internationale pourrait revenir à la guerre froide eu égard à un affrontement potentiel opposant le monde libéral occidental à la Chine et à la Russie".

Au registre économique, Tajeddine Houssaini a estimé que le Maroc est un partenaire sérieux des Etats-Unis dans le domaine des investissements et des relations économiques de par sa situation privilégiée sur les rives de la Méditerranée et de l'Atlantique, et sa stabilité politique et sociale en comparaison avec le reste des pays de la région, en sus de sa proximité avec les marchés, soulignant que les attributs dont dispose le Royaume font de lui la porte d'entrée au continent africain et le positionnent en tête des investisseurs des pays d'Afrique de l'Ouest, et deuxième sur l'ensemble du continent après l'Afrique du Sud.

Focus sur le handicap à Khénifra

Les réalisations accomplies par le Maroc sur la voie de la promotion de la situation des personnes aux besoins spécifiques et de leur intégration au sein de la société ont été mises en relief, mardi à Khénifra, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du handicap.

Ainsi, les efforts déployés par le Royaume pour renforcer les droits des personnes en situation de handicap afin de leur permettre de contribuer à l'œuvre du développement en cours, ont été soulignés à l'occasion du lancement des journées d'information et de sensibilisa-

tion à la situation des personnes aux besoins spécifiques au Maroc.

Initiées par l'Association Dar Al Amane de l'enseignement préscolaire en partenariat avec le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille et l'Entraide nationale à Khénifra, ces journées visent à renforcer la participation des personnes en situation de handicap au sein de la société en développant leurs compétences à travers des programmes éducatifs qui tiennent compte des capacités de chacun. Parmi les moments forts de cette célébration, figure la projection d'un film

montrant des personnes ayant défié leurs handicaps et réalisé plusieurs exploits à la faveur des droits qui leur ont été conférés par la Constitution de 2011 qui interdit la discrimination fondée sur le handicap. Dans une déclaration à la MAP, le coordinateur régional de l'Entraide nationale à la région de Béni Mellal-Khénifra, Falq El Ouassi, a indiqué que la célébration de la Journée nationale du handicap constitue l'occasion de s'arrêter sur ce qui a été accompli dans ce domaine et de mener la réflexion sur les moyens à même de développer les prestations destinées aux personnes en situa-

tion de handicap.

Il a en outre salué l'engagement de l'Association Dar Al Amane en faveur des personnes aux besoins spécifiques, et les efforts qu'elle déploie pour cette catégorie au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra dans le cadre du programme du soutien scolaire.

Ont pris part à cette célébration, notamment le délégué provincial de l'Entraide nationale, la présidente de l'Association Dar Al Amane ainsi que plusieurs acteurs de la société civile qui s'intéressent aux personnes en situation de handicap.

Société

La prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence en débat à Ouarzazate

Une rencontre régionale organisée mardi à Ouarzazate a mis l'accent sur l'importance de la coordination entre l'ensemble des acteurs concernés pour réussir une prise en charge optimale des femmes et enfants victimes de violence leur permettant de jouir pleinement de leurs droits.

Les participants à cette table ronde, initiée par la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Drâa-Tafilalet sous le thème "Rôle des cellules de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence dans la mise en œuvre de la loi 103.13", ont souligné la nécessité de la complémentarité entre les départements concernés pour une mise en œuvre adéquate des stratégies et programmes nationaux destinés à la sauvegarde des droits de ces deux catégories.

Ils ont plaidé pour l'actualisation permanente des programmes encadrant l'action des départements concernés par la lutte contre le phénomène de la violence faite aux femmes et aux enfants, surtout durant les périodes de pandémie ou de crise.

Intervenant lors de cette rencontre, la présidente de la CRDH de Drâa-Tafilalet, Fatima Aarach, a estimé que les droits et libertés font partie des domaines où un écart est constaté entre les règles et les normes régissant ce champ d'action et leur mise en œuvre effective.

Elle a relevé que le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a placé les catégories vulnérables au centre de ses préoccupations, en créant un comité permanent chargé de la parité, de la non-discrimination et des nouvelles générations des droits de l'Homme, dont la mission est notamment de promouvoir les politiques axées sur ces domaines.

Pour sa part, le procureur général du Roi près la Cour d'appel d'Ouarzazate, Abdellatif Benlahmidi, a mis en exergue le rôle actif du CNDH en



tant qu'institution constitutionnelle qui s'intéresse aux droits des femmes et des enfants.

Il a relevé que le développement des sociétés est tributaire de la consécration des droits de l'Homme, à travers des mécanismes et des outils légaux et des droits de l'Homme.

Abdellatif Benlahmidi a évoqué, à ce sujet, le discours Royal à l'occasion du 46^{ème} anniversaire de la révolution du Roi et du peuple (1999), dans lequel le Souverain avait dit : "Comment espérer atteindre le progrès et la prospérité alors que les femmes, qui constituent la moitié de la société, voient leurs intérêts bafoués, sans tenir compte des droits par lesquels notre sainte religion les a mises sur un pied d'égalité avec les hommes, des droits qui correspondent à leur noble mission, leur rendant justice contre toute iniquité ou violence dont elles pourraient être victimes, alors même qu'elles ont atteint un niveau qui leur permet de ri-

valiser avec les hommes, que ce soit dans le domaine de la science ou de l'emploi?".

Il a souligné que SM le Roi Mohammed VI accorde le même intérêt aux enfants, comme en témoigne le message adressé par le Souverain aux participants au 8^{ème} sommet Africain à Marrakech (2018), à l'occasion du lancement de la "Campagne des villes africaines sans enfants en situations de rue".

De son côté, le directeur provincial de l'éducation nationale à Ouarzazate, Youssef Bouras, a rappelé l'implication active de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Drâa-Tafilalet à tous les efforts et initiatives de prévention et de lutte contre toutes les formes de violence.

Cette rencontre avait pour objectif d'engager un débat régional sur les moyens de renforcer les capacités des acteurs concernés par cette question dans le but de s'approprier l'approche

adéquate à même de juguler le phénomène de la violence à l'égard des femmes et des enfants.

Il a été question aussi de définir les problématiques principales liées à la violence faite aux femmes et aux enfants au niveau territorial, ainsi que de mettre en place un plan d'action et des mécanismes de suivi de sa mise en œuvre.

Cette table ronde a été une occasion de faire la lumière sur les droits universels des femmes et des enfants victimes de violence, ainsi que sur les missions des cellules de prise en charge de ces catégories.

Elle a permis, en outre, de s'arrêter sur le degré d'efficacité des normes légales et institutionnelles visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, ainsi que d'approfondir la réflexion au sujet de la consolidation des politiques et des mesures axées sur ce domaine.

La Libye à la croisée des chemins



L'intérêt du collectif mondial pour mettre fin aux causes premières du chaos en Libye, en retirant définitivement les mercenaires du pays pour instaurer un climat de souveraineté, de stabilité et d'unité, est un point positif qui renforce les chances de paix dans ce pays arabe.

Dernier signe de l'intérêt international : la récente présence des ministres des Affaires étrangères de France, d'Italie et d'Allemagne à Tripoli et leur visite conjointe dans la capitale libyenne, où ils ont rencontré le ministre des Affaires étrangères du gouvernement d'unité nationale, Najla Mangouch.

Après la réunion, tous ont souligné la nécessité de faire sortir les mercenaires du pays une fois pour toutes. Deux défis importants attendent la Libye dans la période à venir. Il faut que le mercenariat soit éliminé et que les élections présidentielles et parlementaires aient lieu comme prévu en décembre.

Tous s'accordent à dire que le retrait des troupes étrangères et le départ des mercenaires sont des conditions préalables à la tenue des prochaines élections.

Il y a de grands espoirs de mettre fin à la tourmente libyenne après que le Parlement ait voté à une large majorité pour la confiance dans le nouveau gouvernement d'unité nationale proposé par le Premier ministre Abdel Hamid Dbeiba, que le monde entier voit avec beaucoup d'optimisme pour mettre fin au conflit.

Depuis une décennie, le peuple libyen souffre du chaos, de la guerre et des hécatombes, et son pays est devenu un terreau pour les radicaux, les terroristes et les mercenaires étrangers.

Malgré les doutes sur la possibilité de chasser les mercenaires étrangers et de démanteler les organismes terroristes qui ont trouvé en Libye un terrain fertile pour opérer et proliférer, l'attention et le soutien internationaux et régionaux accordés au gouvernement d'unité nationale libyen l'aident à atteindre ses objectifs, notamment la restauration du contrôle, l'unité et la souveraineté.

Il existe des positions américaines et européennes claires et fermes sur le départ immédiat des troupes et mercenaires étrangers de la Libye. On sait tous que la Turquie ne se retirera pas facilement de la Libye. Le président turc peut manœuvrer beaucoup avant de succomber à la pression internationale à cet égard.

Mais Erdogan n'a pas d'autre choix que de se conformer aux demandes des Libyens et du monde entier pour se retirer. Je suis convaincu que le gouvernement Dbeiba, sur la base de sa légitimité nationale et d'un soutien international substantiel, s'efforcera de faire sortir les forces turques par le biais d'un « accord » avec Erdogan.

Erdogan se sent sous l'emprise de la pression internationale pour se retirer de la Libye. Mais il va faire traîner les choses pour obtenir des accords ou conclure des arrange-

ments avec Dbeiba concernant la part des entreprises turques dans les plans de reconstruction ainsi que l'armement de l'armée libyenne en échange du retrait des troupes turques de la Libye.

En particulier, il est conscient que ses rêves de maintenir des bases militaires à Al Watiya et Mitiga ne résisteront pas aux pressions régionales et internationales croissantes.

La stabilité et la sécurité de la Libye sont également liées à la collecte d'une grande quantité d'armes qui se sont répandues à travers la vaste géographie libyenne, limitant les armes à l'Etat libyen et unissant l'armée et les institutions de sécurité libyennes.

La prolifération des armes entre les mains des militants locaux n'est pas moins dangereuse que la présence de troupes et de mercenaires étrangers sur le territoire libyen. Après 10 ans de conflit et de chaos, l'Etat libyen doit relever de grands défis. Se débarrasser des milices locales et étrangères ne sera pas aussi facile que certains l'imaginent.

Lorsque les combats et les effusions de sang deviennent une source de mercenaires, la tâche de contrôler le chaos et de restaurer la stabilité se complique. L'attention et le soutien continus de la communauté internationale et régionale sont essentiels pour éviter un retour en arrière qui replongerait la Libye dans le marécage.

Je suis convaincu que le défi le plus sérieux auquel sont confrontés le

gouvernement libyen actuel et ses successeurs après les élections de décembre est celui du contrôle des armes à feu. L'expérience de l'Irak montre que la prolifération des armes est une maladie incurable qui menace la souveraineté de l'Etat dans les phases post-conflit.

Pour que les conditions de la Libye soient suffisantes, il faut que la pression internationale réussisse à faire sortir les troupes turques du pays et que le soutien international maintienne les efforts pour débarrasser la Libye des milices.

Ce qui a été réalisé jusqu'à présent est peut-être prometteur. Mais pour mener à bien cette tâche, il faut continuer à travailler dans le même esprit national soutenu par la communauté internationale, afin de pouvoir surmonter les difficultés et les défis.



Par Salem AlKetbi
Politologue émirati et ancien candidat au Conseil national fédéral



Entre Roumanie et Moldavie, un fossé vaccinal à la frontière de l'UE

A l'ouest, des livraisons de vaccin régulières. A l'est, des doses fourniees au compte-gouttes. Au milieu, une frontière de l'Union européenne qui sépare la Roumanie de la Moldavie et peut faire la différence entre la vie et la mort en temps de pandémie.

Entrée dans le club européen en 2007 et nettement bénéficiaire en termes de fonds communautaires, la Roumanie est l'un des rares membres à ne pas avoir critiqué la stratégie de Bruxelles sur l'achat groupé de vaccins.

Les négociations entre la Commission et les producteurs ont évité "un chaos", qui aurait "favorisé le plus offrant", s'est récemment félicité le Premier ministre Florin Cîtu.

Cette position conciliante "s'inscrit dans une politique plus large de Bucarest qui, appuyé par une population europhile, ne cherche pas la bagarre avec Bruxelles", à la différence d'autres pays de l'Est, explique l'analyste Sorin Ionita, du groupe de réflexion Expert Forum.

La stratégie de l'exécutif européen s'est de toute façon avérée payante pour les Roumains, satisfaits d'avoir reçu 4 millions de doses dont près de 3 millions ont déjà été utilisées, pour une population de 19 millions.

Si la Roumanie, parmi les plus pauvres des 27, "ne faisait pas partie de l'UE, elle aurait certainement eu beaucoup plus de mal à se procurer des vaccins", souligne M. Ionita.

La Moldavie voisine, un temps unie à la Roumanie avant de faire partie de l'URSS jusqu'en 1991, doit elle se débattre toute seule pour s'en fournir.

Ce pays de 3,5 millions d'habitants s'est jusqu'ici vu céder 72.000 doses par Bucarest et en a obtenu 38.000 autres dans le



cadre du mécanisme Covax destiné en particulier aux pays défavorisés.

Or il y a urgence, car "la vaccination représente l'unique chance" de s'en sortir, confie à l'AFP le directeur de l'hôpital de Leova (ouest), Andrei Malasevski, alors que le système de santé vétuste et affaibli par l'exode du personnel vers des pays plus riches tîmbe sous le poids des contaminations.

Avec plus de 4.800 décès recensés à ce jour, la Moldavie enregistre l'un des taux de mortalité les plus élevés d'Europe. "Depuis le début de la pandémie, nous n'avons eu aucun répit", se désole le médecin. "La situation a failli échapper à tout contrôle, à des

moments il n'y avait plus aucun lit disponible et les malades ont dû être transférés vers des hôpitaux de province", renchérit Adrian Belii, chef des soins intensifs aux urgences de l'hôpital de la capitale Chisinau.

Si la Moldavie avait été membre de l'UE, "comme en rêve une large frange de la population, les choses auraient été différentes", estime-t-il.

La vaccination n'a débuté qu'en mars, plus de deux mois après le lancement de la campagne en Roumanie, et les doses livrées jusqu'ici ont été réservées au personnel soignant. "Il est trop tôt pour envisager une immunisation des catégories à risques (personnes âgées et avec

comorbidités), sans parler de la population en général", regrette le docteur Belii.

Alors que chaque jour s'accroît le nombre de cas, la présidente pro-européenne Maia Sandu a dû se résoudre à se tourner vers la Russie pour "obtenir rapidement un accès au vaccin Sputnik V", une annonce qui a suscité une avalanche de commentaires sur les réseaux sociaux. Car dans ce pays constamment tiraillé entre un rapprochement avec la Russie et une intégration dans l'UE, la géopolitique n'a pas manqué de s'inviter dans la crise sanitaire. "La médecine et la vaccination sont devenues des enjeux politiques et certains hôpitaux ont re-

fusé d'utiliser le vaccin européen, préférant attendre le russe", relate Andrei Malasevski, en référence aux établissements de Gagaouzie, région autonome pro-russe du sud du pays. "La campagne de désinformation, qui semble très bien organisée, met en avant l'idée d'une dangerosité, notamment des vaccins importés de l'Occident", s'insurge son confrère de Chisinau.

Ces théories conspirationnistes ont fait mouche auprès de Jaroslav Lisna, un chauffeur de Bujor (centre) âgé de 61 ans: "J'ai entendu que les vaccins n'ont pas été testés", dit-il, avant de glisser sur le ton de la confiance: "Je crois que ce virus est une machination globale".

Poutine, Merkel et Macron échangent sur le vaccin, Navalny et la Libye

Vladimir Poutine, Angela Merkel et Emmanuel Macron ont échangé ensemble mardi sur la coopération sur les vaccins anti-Covid, dont le russe Sputnik V, sur la situation d'Alexei Navalny et sur la Libye, ont annoncé l'Elysée et le Kremlin.

Lors d'une visioconférence, ils ont évoqué une possible coopération en matière de vaccin, en fonction de l'état d'avancement de l'examen du vaccin

Sputnik V par l'Agence européenne du médicament, a indiqué la présidence française dans un communiqué.

Pour sa part, le Kremlin a précisé qu'ont été abordées "les possibles livraisons et la production commune" du Sputnik V dans les pays de l'Union européenne.

Angela Merkel et Emmanuel Macron ont également attiré, selon Paris, "l'attention du président Poutine sur la situa-

tion de l'opposant russe) Alexei Navalny et la nécessité que ses droits soient respectés, conformément à la Convention Européenne des Droits de l'homme, et que sa santé soit préservée".

Pour sa part, la présidence russe a indiqué, sans donner plus de détails, avoir fourni "des éclaircissements sur les circonstances objectives" de l'affaire.

Selon l'Elysée, les dirigeants

ont aussi de nouveau demandé que "la Russie s'engage de façon déterminée pour stabiliser le cessez-le-feu en Ukraine" et réclame un "dialogue inclusif" en Biélorussie.

Le Kremlin a lui exprimé "sa sérieuse inquiétude face à l'escalade de la confrontation armée provoquée par l'Ukraine", alors que des heurts meurtriers se sont multipliés depuis janvier.

Sur la Libye, les dirigeants

français et allemands ont souhaité qu'avec la Russie ils "pèsent de tout leur poids pour favoriser le processus de transition", a indiqué l'Elysée. Ils ont aussi appelé à la poursuite de l'aide transfrontalière à la population syrienne.

Enfin, selon Paris, ils sont convenus de "coordonner leurs efforts afin que le dialogue s'engage et que l'Iran revienne au plus vite au respect de ses obligations" en matière nucléaire.

Joe Biden nomme ses premiers juges, met l'accent sur la diversité



Le président américain Joe Biden a annoncé mardi ses premières nominations pour des postes de juges fédéraux, mettant l'accent, en rupture avec Donald Trump, sur la diversité.

La juge afro-américaine Ketanji Brown Jackson, 50 ans, est nommée à la cour d'appel de Washington, une instance réputée pour l'importance des dossiers qui y sont examinés. Si elle est confirmée par le Sénat, elle succédera à Merrick Garland, devenu ministre de la Justice.

Le nom de Ketanji Brown Jackson est par ailleurs régulièrement cité pour la Cour suprême. Si elle rejoignait, dans les années qui viennent, cette prestigieuse instance, elle de-

viendrait la première femme noire à y siéger.

Sur les 11 nominations du président américain, on compte trois femmes afro-américaines pour des postes de cour d'appel.

Le président a aussi nommé Zahid Quraishi, 45 ans, qui deviendrait s'il était confirmé par le Sénat le premier juge fédéral musulman des Etats-Unis. M. Quraishi, qui est d'origine pakistanaise, est actuellement magistrat dans le New Jersey.

Ces nominations représentent "la large diversité d'origines, d'expériences et de perspectives qui fait la force de notre pays", a souligné Joe Biden dans un communiqué.

Selon la Constitution américaine, le président nommé à vie les juges de la Cour su-

prême et les juges fédéraux, dans les tribunaux d'appel ou de première instance. Il revient ensuite au Sénat de les confirmer.

Durant son mandat, Donald Trump s'est montré particulièrement actif sur ce dossier qui galvanise depuis des décennies les électeurs conservateurs.

Travaillant étroitement avec le leader républicain du Sénat Mitch McConnell, il a nommé plus de 200 juges aux vues conservatrices dans les tribunaux fédéraux.

A son arrivée au pouvoir, il a pu s'appuyer sur un Sénat dominé par les républicains qui, de 2014 à 2016, avait bloqué les candidats présentés par Barack Obama, si bien que 107 postes de juges étaient vacants.

Des milliers d'étudiants algériens dans la rue pour réclamer la fin du régime

Des milliers d'étudiants sont descendus mardi dans les rues de plusieurs villes algériennes pour manifester et marquer leur rendez-vous habituel, réclament le départ du régime et l'instauration d'un Etat civil.

Pour ce 110^e mardi de mobilisation du Hirk étudiant, la mobilisation n'a pas faibli par rapport aux mardis précédents malgré la période des examens.

A Alger, les étudiants, rejoins par des citoyens, se sont donné rendez-vous comme d'habitude à la place des Martyrs.

Tout au long de l'itinéraire menant à la Grande Poste, lieu emblématique du hirk, les étudiants n'ont pas cessé de scander les slogans phares du mouvement populaire "étudiants s'engagent, système dégage", "Algérie libre et démocratique", "souveraineté populaire, période transitoire" et "presse libre, justice indépendante".

Les slogans brandis sur des pancartes sont ceux habituels du Hirk, appelant à un changement radical et au respect des libertés : "Etat civil et non militaire" ou encore "Hirk, vaccin anti-Issaba" et "on est sorti pour que vous partiez".

Les manifestants ont réitéré le fond de leur pensée concernant les élections législatives du 12 juin prochain. Le "non" est largement brandi sur les pancartes : "l'élection aggraverait la crise" et "il n'y a pas de vote avec la mafia".

L'étudiant emprisonné à Biskra, Miloud Benrouane, n'a pas été oublié. Son portrait a été brandi tout au long de la marche, avec des appels à libérer tous les détenus d'opinion.

Des manifestations similaires ont été organisées dans d'autres villes telles que Bjaïa et Oran, mais à Tizi Ouzou, les étudiants ont été de nouveau empêchés de marcher. Ils ont été dissuadés par l'important dispositif de sécurité déployé aux alentours de l'université.

La Colombie annonce les premières extraditions de rebelles de l'ELN vers les Etats-Unis

La Colombie a annoncé mardi la première extradition d'un guérillero de l'Armée de libération nationale (ELN) vers les Etats-Unis pour trafic de drogue, qu'elle entend faire suivre de dix autres. "Ce sont au total 11 membres de l'ELN, dont quatre déjà arrêtés" et sept recherchés, a déclaré le haut commissaire pour la paix, Miguel Ceballos, précisant que leur extradition "fait partie d'une sollicitude plus large de procureurs et juges des Etats-Unis".

Le président Ivan Duque a signé lundi la première de ces extraditions, concernant José Gabriel Alvarez, requis par un tribunal du Texas pour trafic de drogue et qui devrait être transféré aux Etats-Unis dans une dizaine de jours. "C'est la première fois dans l'histoire de la Colombie qu'un membre de l'ELN est extradé pour des raisons liées au trafic de drogue aux Etats-Unis", a ajouté le conseiller pré-

sidentiel Ceballos.

L'ELN, considérée comme la dernière guérilla active du pays depuis l'accord de paix de 2016 avec la rébellion des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), a nié toute implication. "Il est totalement faux que le personnage appelé José Gabriel Alvarez Ortiz soit membre de l'ELN, de même que les trois autres qui seront extradés", a déclaré le commandement central de la guérilla dans un communiqué.

Les trois autres déjà arrêtés sont Yamit Rodriguez alias "Choncha", Franco Ruiz alias "Motorola" et Henry Trigos.

Opérant depuis 1964 et comptant environ 2.300 combattants, l'ELN affirme ne pas être liée au trafic de drogue.

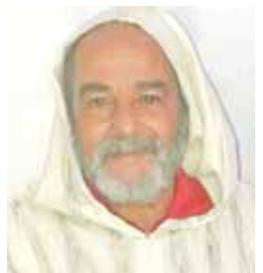
Fiché comme groupe "terroriste" par les Etats-Unis, l'Union européenne et l'actuel gouvernement de droite colombien, elle est toutefois, selon Miguel Ceballos, "en passe d'être considérée internationa-

lement comme un groupe de narco-trafi-quants". "Il revient maintenant à l'ELN de nous dire clairement si elle est disposée ou non à faire la paix et, si elle l'est, à laisser de côté pour toujours le trafic de drogue", a-t-il ajouté.

Le président Duque a enterré les pourparlers entamés avec l'ELN par son prédécesseur et prix Nobel de la paix, Juan Manuel Santos, après l'attentat à la voiture piégée de janvier 2019 contre l'école de police de Bogota, dans lequel 22 cadets avaient été tués, outre l'auteur de l'attaque.

Il exige que Cuba livre la délégation de l'ELN restée depuis dans l'île, mais La Havane refuse en invoquant le protocole souscrit par la Colombie et les pays garants qui prévoit un retour sûr des rebelles dans leurs campements. La Colombie est le premier producteur mondial de cocaïne et les Etats-Unis en sont le principal consommateur.

Condoléances



C'est avec grande affliction que nous avons appris le décès de Alghaz Mohamed Salim, frère de Alghaz Larbi, survenu fin mars.

En ces douloureuses circonstances, le personnel de Libération et Al Itihad Al Ichtraki présente ses sincères condoléances à notre collègue Larbi, à l'épouse du défunt Majida et à ses enfants Fatima Ezzahra, Nabil et Ahmed.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ÉTAT BOUDDHISTE	FILET DE BŒUF POURTANT	QUARTIER DE TRIPOLI	C'EST LA VIE	DE BAS EN HAUT: DRU	POSSESSIF	SPIRALE	TRÈS VITE FAMILIER
REFOULÉ					LIT ARABE TABOURET		
ACCOMPLIS						ARTICLE EN TROMBE	
						COUP DE FEU	
ACCLAMATIONS		DÉBUT D'OTITE	PEAU DURE				
GRISON				EN DEPANS		BOLIT DU TUNNEL	ROMAINS
C'EST LA PAGAILLE À OMAN							CHEF D'ÉDITION OBSTINE
BOURRE LES CÔTES			ÉLANCÉ	BÉCOT GAUFRE			
CAPITALE DU LIBÉRIA	EN SIBÉRIE DROGUE	MARQUER D'UN SCEAU					
						FACULTES	SYMBOLE DU NÉON
GRÉCQUE		FORT EN THÈME					OPPOSÉ À BRUT
NOTE							
	CUBE	ARTICLE			EN CUIR	PRÉPOSITION	
À L'ENVERS: TONSURÉ					COHÉSION		
PARTIE D'UNE MÉDAILLE		MIS EN CIRCULATION				ANNONCE UNE SUITE	

Solution mots flechés d'hier

ÉCITE	A	DIFFER	RECOUSS	FLANQU	ADVERB	LETTRE	DE	TRANSE	E	AVALLA
CLAN	C	A	S	T	E	I	O	N	S	IMPRES
FEMME	M	I	E	D	E	V	A	S	T	E
ESLON	E	G	I	D	E	A	I	P		
PARTE	L	S	E	N	A	L	I	M	A	
A	N	E	M	O	N	E	R	A	T	
MOUD	E	T	E	P	A	R	I	E		
S	O	U	E	A	I	O				
CHASSE	S	U	A	M	I	T	A	S		
F	R	A	N	C	O	N	E	I	G	E
EN	A	E	R	F	R	M				
A	S	E	A	R	A	I	G	N	E	E
CH	E	R	C	A	N	E	A	E	R	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Journal Libération
Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORizontalement.

- I. Entre dans le décor au cinéma.
- II. Grand écart.
- III. Jolis petits bouts de femmes - Deux lettres dans le vent.
- IV. Ça suffit en phonétique - N'est pas d'accord - Indigeste quand il est bien nourri.
- V. Complètement cuite avec du cru - Pousse parfois avant.
- VI. Auteur très gaulois - Signal.
- VII. Sort souvent avec un oh ! - Pestes de droite.
- VIII. Bout de tissu - Ne bouge pas de la droite.
- IX. Use - D'égouts et dégoût !
- X. Une femme très morveuse...

Verticalement.

1. Envoyer au loin.
2. Premier bouquin.
3. A l'envers : rallonge le numéro - Dernier segment de l'abdomen des arthropodes.
4. Sera en bonne place - Ferme tous les jours sauf le dimanche.
5. Donnez du beau - A l'envers : elle marche à la baguette.
6. Complètement cuit - Levée de boucliers.
7. Aux bouts du pont - Divague.
8. Vient d'avoir - Va à l'école ou à la chasse.
9. Qui donnent la patate.
10. Boîte.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	M	M	U	N	I	S	M	E
II	A	M	O	U	R	E	T	T	E	S
III	N	E	T	T	O	Y	E	U	R	S
IV	A	L	I		L		M	C		E
V	D	E	V	I	O	N	S		O	N
VI	I	T	E		G	O		B	U	T
VII	E	T	R	E	I	N	T	E		I
VIII	N	E		N	E		E	N	E	E
IX	N		I	D		E	X		C	L
X	E	R	G	O	S	T	E	R	O	L
XI	S	E	N	S	U	A	L	I	T	E

Grilles de sudoku

Facile

			4		1			
1	8						4	
	3	6	5	7	9			1
	1	3		5	8	7	9	
		8				1		
	4	5	1	6		2	8	
8			7	3	5	4	1	
	7						6	9
			6		4			

Moyen

	5			2	3	6	9	
9				7				1
	1				9	3		
				5	7			3
7								4
	4		2	9				
		1	9					2
2				3				6
	3	4	8	1				5

Difficile

2			3	4				
	7	4				3	5	
				6		1		
	4			6				
9	6	7		8	3		2	
			4			9		
	9	6						
5	8			7	1			
		1	5					3

Expert

	8							
7				9	3			8
			6	8	4	5		
8	5					6	9	
2	3					8	5	
	5	7	3	6				
6			2	4				3
								9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	4	1	6	5	9	2	7	3
5	9	3	7	2	1	6	8	4
2	6	7	4	8	3	5	9	1
7	5	8	1	9	6	4	3	2
6	2	9	3	4	8	1	5	7
3	1	4	5	7	2	9	6	8
4	8	6	9	1	7	3	2	5
1	3	2	8	6	5	7	4	9
9	7	5	2	3	4	8	1	6

Moyen

6	9	4	8	3	2	1	7	5
5	8	3	7	1	6	2	4	9
1	7	2	9	4	5	8	3	6
9	6	7	4	5	8	3	1	2
8	3	5	2	7	1	6	9	4
2	4	1	6	9	3	5	8	7
4	2	8	3	6	7	9	5	1
7	1	6	5	8	9	4	2	3
3	5	9	1	2	4	7	6	8

Difficile

6	8	9	7	2	1	4	5	3
1	2	5	4	3	8	6	9	7
4	3	7	9	6	5	8	2	1
5	4	3	1	7	2	9	6	8
9	6	8	3	5	4	1	7	2
2	7	1	8	9	6	5	3	4
7	1	2	5	8	9	3	4	6
3	5	4	6	1	7	2	8	9
8	9	6	2	4	3	7	1	5

Expert

2	9	3	7	5	1	4	6	8
1	8	4	3	6	2	7	5	9
5	6	7	4	9	8	2	3	1
8	1	9	2	3	5	6	7	4
7	3	6	1	8	4	5	9	2
4	2	5	9	7	6	8	1	3
3	7	8	6	2	9	1	4	5
6	4	2	5	1	3	9	8	7
9	5	1	8	4	7	3	2	6

BOA améliore son PNB à 14 MMDH en 2020

Le produit net bancaire consolidé de Bank of Africa (BOA) s'est établi à 14 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2020, en légère hausse de 1% par rapport à 2019.

Cette évolution est tirée par la progression de la marge d'intérêt de 5% et le résultat des opérations de marché de 3%, indique le groupe bancaire dans un communiqué sur ses indicateurs annuels.

Le résultat net part du groupe (RNP), lui, s'est inscrit en baisse de 62% à 738 millions de dirhams (MDH), alors que le résultat net de la banque s'est situé à 724 MDH (-47%) sous l'effet combiné de la contribution de 1 MMDH au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), la hausse du coût du risque consolidé de 57% à 3,5 MMDH et du coût de risque social (+67%), ainsi que la contre-performance des différentes activités du Groupe dans un contexte national et international peu favorable impacté par la crise sanitaire, rapporte la MAP.

BOA fait également état de la poursuite de son efficacité opérationnelle, favorisée par un modèle de transformation digitale de ses process et par la continuité du chantier de réduction des coûts, résultant en une bonne maîtrise des charges générales d'exploitation qui baissent de 6% pour la banque, soit un coefficient d'exploitation de 54,5%, en amélioration de 1,8%.

En consolidé, la variation des charges a été impactée par la contribution au Fonds spécial, relève la même source, notant qu'en excluant le don, les charges générales d'exploitation du Groupe sont en repli de 3%. Le résultat brut d'exploitation consolidé - hors don - s'est apprécié de 7% à 6,2 MMDH.

En outre, l'encours des crédits consolidés s'est hissé de 4% passant à 194,2 MMDH grâce à l'augmentation des crédits de la banque au Maroc de 4,4%. La part de marché crédits de BOA est passée de 12,28% à 12,48% à fin décembre 2020.

Les dépôts clientèle consolidés ont marqué une progression de 2% à 207,1 MMDH, tandis que les dépôts clientèle de la banque sont restés quasi-stables à 129 MMDH.

La numérisation du commerce mondial ne peut se faire dans un vide réglementaire



«La pandémie a mis en évidence l'archaïsme des processus commerciaux encore largement basés sur du papier, avec des conséquences désastreuses sur les opérations commerciales en période de confinement», a déclaré le directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Xiaozhun Yi.

S'exprimant lors de la deuxième édition du Forum de l'OMC sur le commerce mondial et la chaîne de blocs, tenue mardi 30 mars, il a insisté sur le besoin de numériser d'urgence ces processus obsolètes.

Et pour cause, «des 12 derniers mois ont montré que le passage au numérique n'est plus une option. C'est une question de survie pour de nombreuses entreprises, en particulier les plus petites qui ont été durement touchées par la crise actuelle», a-t-il souligné au cours de cet événement qui a réuni des responsables politiques, des fonctionnaires chargés du commerce et des représentants d'entreprises.

Pour sa part, le secrétaire général de la Chambre de commerce internationale (ICC), John Denton, a estimé que l'économie ne peut pas être gelée indéfiniment.

«Pourquoi prolonger la souffrance humaine et économique, alors que les technologies existantes peuvent être facilement déployées pour restaurer l'activité économique transfrontalière tout en se protégeant contre la propagation sans entrave du virus?», s'est-il interrogé dans son discours liminaire.

«Nous parlons depuis des années du potentiel des plateformes numériques et des solutions de blockchain à démocratiser l'accès au système commercial mondial», a fait remarquer John Denton.

«Alors que les PME en difficulté ont désespérément besoin de nouvelles sources de demande, il est grand temps de tenir enfin cette promesse si nous voulons assurer une reprise véritablement résiliente et durable dans les années à venir», a estimé le SG de l'ICC.

Mais pour cela, «des gouvernements doivent montrer l'exemple à cet égard», a-t-il lancé en marge de ce rendez-vous qui examinait comment utiliser la technologie de la chaîne de blocs pour améliorer la transparence et l'efficacité des chaînes d'approvisionnement et des processus commerciaux.

A ce propos, précisons que l'édition 2021 du Forum de l'OMC sur le commerce mondial et la chaîne de blocs visait également à examiner le rôle des gouvernements dans la libération du potentiel de cette technologie.

«Alors que le paysage commercial et économique tel qu'il se présente aujourd'hui reste difficile, nous regardons tous au-delà de la pandémie pour en sortir plus forts en tant que gouvernements. Et en tant qu'entreprise, je crois que la transition vers la numérisation du commerce est un pilier clé», a, de son côté, soutenu Lew Chuen Hong, le PDG

d'Infocomm Media Development Authority de Singapour.

«Nous devons essayer d'harmoniser nos politiques et nos cadres juridiques, et nous aligner sur des normes technologiques ouvertes. Ce sont les bases de la numérisation omniprésente», a-t-il insisté.

Il est à souligner qu'au cours de ce rendez-vous, les participants ont passé en revue les derniers développements de la blockchain et comment les technologies numériques telles que la technologie du grand livre distribué (DLT) peuvent aider à faire face aux risques et aux inefficacités des chaînes d'approvisionnement mondiales au profit de tous.

Comme l'a rappelé l'OMC dans un communiqué, «un registre distribué est une liste numérique ou une base de données partagée entre les nœuds d'un réseau distribué. La blockchain est un type de registre distribué».

Soulignons enfin que le Forum a aussi été l'occasion de lancer une nouvelle publication sur la numérisation du commerce conjointement entre l'OMC et Trade Finance Global, ainsi qu'un nouveau cours en ligne sur la chaîne de blocs pour le commerce.

Alain Bouthy

«La technologie de la blockchain va améliorer la transparence et l'efficacité des chaînes d'approvisionnement et des processus commerciaux»

L'AMMC accueille des magistrats du Ministère public

L'Autorité marocaine du marché des capitaux a organisé jeudi 25 mars, un séminaire d'échanges au profit des magistrats et des magistrats du Ministère Public autour de l'organisation juridique du marché des capitaux, ses acteurs et le rôle de supervision exercé par l'Autorité marocaine du marché des capitaux. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat et de coopération conclu en décembre dernier entre l'Autorité marocaine du marché des capitaux et la présidence du Ministère public.

Cet accord porte sur la coordination en matière d'infractions relatives au marché des capitaux, sur

la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et sur la mise en place d'un dispositif de formation dans le domaine du marché des capitaux.

Organisé simultanément en présentiel au siège de l'Autorité et par visio-conférence, le séminaire a réuni 30 magistrats et magistrats exerçant dans différentes villes du Royaume et a également été un espace d'échanges et d'enrichissement tant pour les magistrats que pour les collaborateurs de l'AMMC ayant pris part à cette rencontre.

Ce séminaire est le premier d'une série de rencontres prévues durant l'année 2021.

Les levées des capitaux atteignent 9,27 MMDH à fin février dernier

Les levées de capitaux ont atteint 9,27 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2021, contre 7,73 MMDH durant la même période une année auparavant, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Ces levées se répartissent sur les émissions obligataires (1,48 MMDH) et les émissions de titres de créances négociables (7,79 MMDH), précise l'AMMC qui vient de rendre publique une note sur ses

indicateurs mensuels du marché des capitaux du mois de février 2021.

Ces indicateurs font également état d'une baisse de l'encours des opérations de prêt emprunt de titres de 1% à 25,6 MMDH.

Pour ce qui est des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), leur actif net a augmenté de 6,18% à 555,53 MMDH à la date du 26 février dernier, relève l'AMMC.

Les industries agricoles et alimentaires ont prouvé leur résilience

Le secteur des industries agricoles et alimentaires (IAA) a montré sa vitalité et prouvé sa résilience pendant la crise économique et sanitaire liée à la propagation du Coronavirus, a indiqué, samedi à Rabat, la présidente de l'Association des élèves ingénieurs en industries agricoles et alimentaires (ASSELEING IAA) de l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) Hassan II, Meryem Boukhalkhal.

Intervenant à l'ouverture de la 20^{ème} édition du Forum IAA-Entreprises, placé sous le thème "L'agroalimentaire au Maroc : leviers de performance d'un secteur résilient et aux perspectives prometteuses", Mme. Boukhalkhal a précisé que le secteur des IAA a approuvé fortement sa résilience pendant la crise sanitaire mondiale en matière de production, de valorisation et d'ap-

provisionnement des marchés en produits agricoles et alimentaires, rapporte la MAP.

Ce forum, qui s'inscrit dans le cadre des activités d'ouverture des jeunes sur le milieu professionnel, est le fruit d'une collaboration entre les élèves et les lauréats ayant pour objectif de mettre en exergue les exigences et défis du secteur en cette période spéciale, a-t-elle relevé.

Pour sa part, le directeur de formation de la filière IAA à l'IAV Hassan II, Amar Kaanane, a précisé que depuis la création de l'ASSELEING IAA en 1993, celle-ci a montré un dynamisme particulier dans diverses activités qui visent principalement à promouvoir les atouts de ses membres, à la création des conditions favorables à leur épanouissement, à compléter leur formation et à élargir leurs horizons.

M. Kaanane a, à ce propos, noté que le thème traité lors de cette édition est d'actualité, rappelant que la stratégie "Génération green 2020-2030", programme actuel du gouvernement pour le secteur agroalimentaire, s'appuie sur des orientations stratégiques.

Il s'agit, a-t-il poursuivi, de la priorité de l'élément humain par l'émergence d'une nouvelle génération de classe moyenne agricole (400.000 ménages), l'avènement et le soutien d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs, notamment par la mobilisation d'un million d'hectares de terres collectives, l'émergence d'une nouvelle génération d'organisations agricoles soutenues par les interprofessions performantes et la mise en place d'une nouvelle génération de

mécanismes de soutien.

Il est également question de la durabilité du développement agricole par la consolidation des performances des chaînes de valeur agricoles en vue de doubler les exportations et le PIB agricole d'ici 2030 et l'amélioration des processus de distribution des produits par la modernisation des marchés de gros, a-t-il indiqué.

La stratégie jette aussi les bases du renforcement de la résilience et de la durabilité du développement agricole, ainsi que l'amélioration de la qualité et de la capacité d'innovation, a-t-il relevé. Et d'enchaîner: "Compte tenu de la pandémie actuelle de Covid-19, le programme pour les résultats proposés (PPR) est conçu pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie Génération green, favoriser la transformation numérique du secteur agricole et offrir une réponse à la crise actuelle (et aux crises similaires à venir)".

De son côté, Youssef Chafai, ingénieur IAA, représentant du Réseau des ingénieurs IAA, lauréats de l'IAV Hassan II, a précisé que ce forum est extrêmement pertinent dans la mesure où il jette la lumière sur les défis auxquels le secteur de l'agroalimentaire est confronté aujourd'hui. Cette édition se propose en effet de traiter les plus grandes problématiques "que nous observons actuellement, d'avantage accentuées en cette période de pandémie, à savoir l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle et le manque à gagner en matière de valorisation du potentiel du secteur, notamment en aval des filières agricoles".

Il a, à cet égard, noté que les lauréats et étudiants de la filière IAA re-



présentent un acteur de premier plan et un véritable partenaire pour la formation des jeunes étudiants afin de leur garantir une insertion socioéconomique durable, créatrice de richesse et de bien-être valorisant le profil du technicien et de l'ingénieur.

De même, M. Chafai a invité les anciens de la filière à partager, lors de cet événement, leurs expériences représentées par différents secteurs d'activités, allant de la production et la gestion de la qualité, jusqu'au coaching et développement personnel, informatique et même le textile.

"Ces moments de partage sont une source d'inspiration pour nos jeunes étudiants, la découverte de ces parcours professionnels ayant conjugué innovation et entrepreneuriat, permettrait de contribuer à la création d'un avenir professionnel meilleur, à travers une insertion rapide dans le marché d'emploi ou de l'entrepreneu-

riat, dans de bonnes conditions économiques et sociales de travail", a-t-il poursuivi.

Initié par l'ASSELEING IAA de l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) Hassan-II, ce forum, s'inscrit dans le cadre des activités d'ouverture des jeunes sur le milieu professionnel, notamment le secteur des IAA.

La première session de ce forum discute des défis de relance et du développement du secteur en mettant l'accent sur les principaux leviers d'une entreprise agroalimentaire performante, tandis que la deuxième session met le focus sur le capital humain, de façon générale, y compris le profil de l'ingénieur et sa position dans l'entreprise.

La troisième et dernière session a pour objectif d'instaurer un canal de partage et de réflexion, entre lauréats et étudiants de la filière IAA de l'IAV Hassan II.

Le programme actuel du gouvernement pour le secteur agroalimentaire s'appuie sur des orientations stratégiques

Impact positif des dernières pluies sur la campagne agricole

Les pluies des trois derniers mois ont eu un impact très positif sur l'évolution de la campagne agricole 2020/2021, selon le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

"Les pluies importantes et généralisées enregistrées les mois de janvier, février et mars ont eu un impact très positif sur l'évolution de la campagne agricole", indique-t-on dans un communiqué sanctionnant les travaux d'agriculture de suivi tenue par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts avec les hauts responsables centraux et régionaux sur l'état

d'avancement de la campagne agricole actuelle.

Ces pluies ont permis l'amélioration du couvert végétal en général et des parcours en particulier, la dynamisation des travaux d'entretien (désherbage chimique et apport d'engrais azotés), l'amélioration des retenues des barrages à usage agricole et des niveaux des nappes phréatiques, rapporte la MAP.

Il s'agit, également, de l'amélioration de la situation de l'arboriculture fruitière, notamment le bon démarrage végétatif et l'amélioration du calibre et la maturation des variétés tardives d'agrumes ainsi que la bonne tenue des nouvelles plantations arboricoles.

Le cumul pluviométrique moyen national au 25 mars 2021 s'est élevé à 271,9 mm avec une bonne répartition temporelle et spatiale contre 286,9 mm pour la moyenne des 30 dernières années, soit une légère baisse de 5%. Quant à la réserve des barrages à usage agricole, elle s'élève à 6,74 milliards m³ contre 5,85 milliards m³ lors de la campagne précédente à la même date, soit un taux de remplissage des barrages à usage agricole de 49% contre 43% la campagne précédente à la même date, précise la même source. Et de rappeler que le début de la campagne agricole 2020/2021 a été caractérisé par des conditions climatiques dé-

favorables avec un déficit hydrique notable et une répartition spatiotemporelle inadéquate, ayant retardé l'installation des cultures d'automne et impacté négativement l'état des parcours.

Ce déficit pluviométrique a été résorbé progressivement, à partir de la 3^{ème} décennie du mois de novembre 2020, avec un retour de pluies importantes, qui ont touché la majeure partie du territoire national et ont contribué à l'accélération du rythme des travaux du sol, des emblavements et les ventes des intrants agricoles, notamment les semences et les engrais de fonds.

Art & culture

Le Maroc à l'honneur au Festival international des Monodrames de Carthage

Le Maroc a été l'invité d'honneur de la troisième édition du Festival international des Monodrames de Carthage, organisé du 25 au 28 mars à Tunis et à Hammamet.

Lors de la clôture de ce rendez-vous international, l'ambassadeur du Maroc en Tunisie, M. Hassan Tariq s'est dit "fier" de voir le Maroc choisi comme invité d'honneur de cette manifestation, qui ne cesse de se développer, de proposer des nouveautés et de gagner de notoriété, au fil des ans. Il a mis l'accent sur la solidité des relations théâtrales entre tous les pays et sociétés arabes, rappelant dans ce sens la profondeur de la relation qui unit les dramaturges marocains à leurs homologues tunisiens. Le diplomate a relevé que le dramaturge marocain feu Tayeb Saddiqi s'est produit dans presque toutes les villes tunisiennes. Tout en exprimant son soutien à cette expérience théâtrale arabe, il a rappelé que le théâtre a toujours été un appel au dialogue, à l'ouverture et au partage, ainsi qu'un moyen de lutter, dans le cadre d'une bataille existentielle, contre

toutes les formes d'extrémisme et de réclusion.

Il a expliqué qu'en organisant cette manifestation après une suspension de plusieurs mois à cause du nouveau coronavirus, le théâtre prouve encore une fois qu'il est capable de vaincre cette terrible épidémie, et qu'"il est capable de nous emmener là où il y a l'être humain et là où se trouvent les valeurs humaines les plus fortes et les plus profondes".

Pour sa part, le dramaturge et acteur Ikram Azouz, directeur du festival, a indiqué qu'après la Palestine et l'Irak lors des précédentes éditions, le Maroc a été choisi comme invité d'honneur de cette édition.

Il a, par ailleurs, mis l'accent sur les spécificités de cette édition qui cherche à dynamiser la scène culturelle et artistique arabe, rappelant les défis de la conjoncture sanitaire à cause de la pandémie du Covid-19, qui a largement impactée les professionnels du secteur culturel.

Lors de cette soirée haute en couleurs, les costumes traditionnels maro-

cains ont été à l'honneur lors d'un défilé de mode de la styliste Ismahane Trari organisé sous le signe "Joie de voisinage".

Dans une déclaration à la MAP, la styliste de la haute couture marocaine résidente à Hammamet a souligné que l'objectif consiste à faire connaître les costumes traditionnels marocains, notamment le Caftan, au public tunisien. Elle a ajouté que ce défilé de mode est une occasion pour prévaloir la diversité et la richesse de l'artisanat marocain, à travers une collection reflétant l'authenticité de cet art marocain ancestral. Elle s'est déclarée "fière" de cette expérience étant donné que le caftan marocain est très apprécié dans ce pays maghrébin.

La cérémonie de clôture, à laquelle ont assisté plusieurs personnalités notamment du monde de la culture et de la politique, dont le consul général du Royaume à Tunis, M. Ali Benaïssa et le célèbre compositeur et interprète irakien, Nasser Shemma, a été agrémentée par une soirée artistique animée par la chanteuse marocaine Ouafae Khaless.

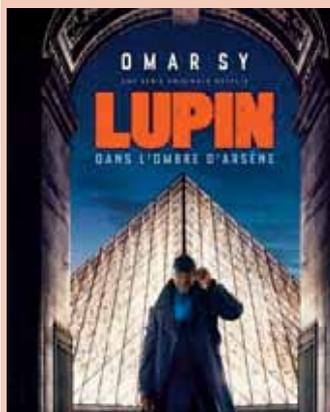
Dès l'entrée en scène, le courant est passé entre Ouafae Khaless et son public tunisien qui reprenait en chœur des reprises de classiques des maîtres de la chanson marocaine, dont "Alach ya Ghzali" de Maati Belkacem, "Marsoul Al Hob" de Oubdelouahab Doukkali, "Yak Ajerhi" de diva Naima Samih et "J'en ai marre" de Najat Atabou. Des spectacles de théâtre, en compétition et hors compétition, représentant huit pays arabes étaient au line-up de ce Festival international des Monodrames de Carthage.

Le spectacle "Hareb mena addawla al islama" (fugitif de l'Etat islamique), interprété par le Tunisien Mounir Laamari et mis en scène de Walid Daghsni a remporté le grand prix de ce festival, alors les 2ème et 3ème prix sont revenus respectivement à l'Irakien Hossein Haref et au Bahreïni Jamal Ghilan. Le Maroc a été présent lors de ce festival par les spectacles "Ana w hya, hya w ena" (Moi et elle, elle et moi) d'après un texte du dramaturge marocain Abdelkrim Berechid, et "Etbaaani" (suis moi) de Rachid Belhajjar.



Hassan Tariq, ambassadeur du Maroc en Tunisie, lors de la clôture du festival

Avec "Lupin", Netflix réussit le casse de l'année



Grâce à la série française "Lupin", Netflix a réussi le casse de l'année. Un succès qui illustre la stratégie de la plateforme américaine sur le Vieux Continent avec des contenus plus européens qui chamboulent le paysage audiovisuel. Derrière le triomphe du très frenchy "gentleman-cambrioleur" dans un Paris de carte postale, il y a les investissements colossaux du géant américain pour produire des programmes sur tous les continents.

Mais en Europe, Netflix — comme les plateformes concurrentes DisneyPlus ou Amazon

Prime — n'avait plus le choix: une directive de l'UE adoptée en 2018 les obligent à proposer 30% de programmes européens à leurs abonnés et à investir dans des productions locales.

De quoi inciter les télévisions nationales à s'adapter face à un éventail d'offres internationalisées et gouvernées par algorithmes.

Netflix a actuellement une centaine de films et de séries en cours de production à travers l'Union européenne, avec des équipes basées en France, Espagne, Allemagne et en Italie. "Si on parle de contenus européens, nous on se demande forcément quel programme français va triompher en France, quel programme allemand sera plébiscité par les abonnés allemands", observe Larry Tanz, qui supervise les programmes originaux du groupe californien sur le continent.

Mais, insiste-t-il, "il y a une différence entre des programmes très locaux" qui auront de l'audience au niveau national mais du mal à passer leurs frontières, et ceux susceptibles d'attirer une vaste audience comme "Barbares" (série historique en allemand), "Casa de Papel" (série policière en espagnol) ou "The Crown" sur la famille royale britannique. A l'inverse des studios hollywoodiens traditionnels, Netflix veut proposer une offre plus locale à ses abonnés. "Avant, celui qui recevait des scénarios traduits dans un bureau à Los Angeles décidait. Désormais, notre équipe exécutive à Paris reçoit le script en français et prend sur place la décision de tourner", souligne M. Tanz.

C'est le signal que "nous voulons nous engager, avoir notre place dans l'industrie française" du secteur, renchérit Damien Couvreur, responsable de Netflix à Paris. Netflix a annoncé mardi le lancement d'une trentaine de projets originaux français en 2021, dont une fiction sur l'incendie de Notre-Dame de Paris.

Pour autant, la plateforme "ne cherche pas à copier ce qui existe déjà". Avant de créer ses propres contenus, Netflix a dû se résoudre à racheter des programmes européens existants: parmi eux, la série "Beau Séjour", thriller fantastique produit par la télévision publique flamande VRT. Sanne Nuyens, scénariste, a pu mesurer la force de frappe de Netflix: la série, tournée dans un rare dialecte flamand, a été saluée... par l'écrivain américain Stephen King. "Vous écrivez un scénario avec un certain public en tête. Si l'audience grandit, que ce n'est plus simplement la Flandre, la Belgique ou l'Europe, mais le monde entier, c'est merveilleux", s'exclame-t-elle. L'intrigue se déroule dans la petite région du Limbourg, mais "le spectateur peut s'y retrouver s'il a déjà expérimenté ces villages où tout le monde se connaît. Une situation locale qui peut devenir universelle", commente-t-elle.

Tout en restant vigilante pour que ce caractère "local" d'une fiction ne soit pas dilué dans des superproductions européennes. Face au mastodonte américain, des regroupements comme Nordici2, the Alliance ou Drama Initiative (au sein de la fédération européenne de radiotélévision EBU)

permettent aux groupes audiovisuels de s'associer pour des coproductions au budget plus élevé. "Pour notre marché local, ce sont des séries chères à produire, nous avons besoin de financements supplémentaires", reconnaît Elly Vervloet, chargée des programmes dramatiques internationaux à la VRT.

Même s'il n'est pas toujours facile de réussir le cocktail de plusieurs cultures. Netflix est "un bon partenaire", mais "cela a un coût, vous devez négocier vos droits, la communication... et quand vous vendez votre contenu à une plateforme, il devient moins accessible pour les autres groupes audiovisuels publics, c'est un problème en Europe", avertit Mme Vervloet. Jérôme Dechesne, président de l'association européenne des producteurs indépendants (CEPI), salue néanmoins cette mutation: Netflix brise "Toligopole" de géants comme la BBC ou TF1, qui dominent la production depuis des décennies, et met fin au "complexe d'infériorité" des séries tournées dans d'autres langues que l'anglais, se réjouit-il. Comme Hollywood, Netflix "finance tout et se réserve le final-cut" (montage définitif), mais l'UE entend justement préserver les productions indépendantes, très vivaces en France ou en Italie, en obligeant les plateformes à investir dans les contenus locaux au-delà de leurs propres productions, explique-t-il.

Dans l'abondance des contenus, "il y aura les séries « carte postale » mais aussi des des « ovrns » hyper-intéressants", estime-t-il.

Abdelmajid Sebbata dans la short list du Booker 2021



Le jury du prix international du roman arabe "Booker 2021" a dévoilé, lundi, la liste de sa sélection finale pour cette 14^{ème} édition sur laquelle figure une œuvre d'un écrivain marocain.

La short list de cette édition comporte 6 romans, dont "Milaf 42" (le dossier 42) du Marocain Abdelmajid Sebbata, édité par le Centre culturel arabe. Dans un entretien publié sur le site web du Prix, le romancier marocain a expliqué que l'idée du roman lui est venue en octobre 2017, lorsqu'il a lu un article traitant du sujet de la catastrophe des huiles frelatées au Maroc peu après son indépendance. Il a ajouté avoir aus-

sitôt pris la décision de mettre au jour "ce sujet oublié" et de le présenter "à ma génération pour qu'elle en connaisse les détails et enfin pouvoir réhabiliter- quoique symboliquement- les victimes".

Créé en 2008, le prix international du Roman arabe (International Prize for Arab Fiction) récompense chaque année une œuvre écrite en arabe et vise à étendre le rayonnement international de la littérature arabe grâce au financement de traductions. Il est soutenu par la Fondation du Booker Prize à Londres et financé par le département de la Culture et du Tourisme d'Abu Dhabi.

Ce prix que gère la Fondation du

prix Booker est doté de 50 000 dollars pour le premier lauréat qui aura également les financements nécessaires pour la traduction en anglais de son roman. Les six romanciers finalistes gagnent chacun un prix de 10.000 dollars.

Les romans sont sélectionnés par un jury international présidé par l'écrivain et poète libanais Chawki Bazih. Les autres membres sont Mohammed Ait Hanna (écrivain, traducteur et académicien marocain), Safa Jubran (universitaire à Sao Paulo au Brésil), Ali Al-Muqri (écrivain yéménite) et Ayesha Sultan (écrivaine, journaliste et editrice émiratie).

Bouillon de culture

Swagg Man

Un rappeur franco-tunisien qui s'était fait connaître en exhibant billets et bijoux et en tatouant le logo de Louis Vuitton sur son crâne, a été condamné à cinq ans de prison pour escroquerie, a indiqué mardi la justice tunisienne.

Swagg Man, de son vrai nom Itab Zaibet, 34 ans, est originaire de Nice. Il s'était fait connaître sur les réseaux sociaux en affichant son style de vie "bling-bling", avant de faire le tour des plateaux de télévision, en France et en Tunisie.

Il a été condamné lundi par la justice tunisienne à une peine de cinq ans de prison et 100.000 dinars (30.000 euros) d'amende pour blanchiment d'argent et escroquerie, a indiqué à l'AFP le substitut du procureur général du tribunal de première instance de Tunis, Mohsen Dali.

Le rappeur se trouvait en détention en Tunisie depuis juillet 2019 pour des virements suspects sur son compte depuis la Suisse.

Soupçonné d'avoir escroqué des fans, il est également depuis novembre 2019 sous le coup d'un mandat d'arrêt de la justice française pour abus de confiance.

Un autre homme, de nationalité européenne, a été condamné dans cette même affaire en Tunisie, mais il est en fuite, a précisé M. Dali.

Les fonds saisis en euros et en francs suisses, représentant l'équivalent d'environ 17 millions de dinars (plus de cinq millions d'euros), ont été confisqués, a ajouté M. Dali. Swagg Man avait affirmé sur Instagram qu'il comptait construire une mosquée, un orphelinat et un hôtel avec ces fonds, dont la provenance est inconnue.



Installation des membres de la Commission du Fonds d'aide à la production cinématographique nationale



Le ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports, Othman El Ferdaous a procédé, mardi à Rabat, à l'installation des membres de la Commission du Fonds d'aide à la production des œuvres cinématographiques.

Lors de cette rencontre, le ministre a mis en avant les efforts que déploie son département en collaboration avec le Centre cinématographique marocain (CCM) afin de promouvoir l'industrie cinématographique nationale pour qu'elle soit à la hauteur des aspirations du Royaume.

Cité dans un communiqué du CCM, M. El Ferdaous a en outre souligné l'importance de la culture et du cinéma et leur rôle dans le développement social et le façonnement d'une identité multiculturelle, ouverte et diversifiée forte des valeurs qui consolident le capital culturel, cinématographique et artistique du Maroc. Présidée par Mme Ghita El Khayat, écrivaine, critique de cinéma et journaliste, la Com-

mission du Fonds d'aide à la production des œuvres cinématographiques compte parmi ses membres Moulim El Aroussi, intellectuel, universitaire et écrivain, Leila Charadi, universitaire et spécialiste de cinéma et Omar Belkhamar, universitaire et critique de cinéma.

Elle comprend également Hamana Ma El Ainin, journaliste, Habiba Belkacem, ancienne productrice, Najlaa Benmbarek, journaliste, Nezha El Hadrami, représentante du ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports - Département de la communication -, Loubna Tahiri, représentante du ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports - Département de la culture - et Mourad Latifi, représentant du CCM.

A cet égard, M. El Ferdaous a remercié la présidente et les membres de la Commission d'avoir accepté d'assumer la responsabilité et d'adhérer aux chantiers visant la promotion du 7^è art marocain, conclut le communiqué.

Raphaël Glucksmann : Du Rwanda aux Ouïghours, une vie d'engagements

Portrait



Intellectuel aux engagements éclectiques, l'eurodéputé français Raphaël Glucksmann est à la pointe de l'activisme en faveur des Ouïghours, ce qui lui vaut désormais d'être interdit de séjour en Chine.

"C'est ma légion d'honneur", a-t-il répondu la semaine dernière sur Twitter après avoir été visé par une série de sanctions chinoises.

Au Parlement européen comme sur les réseaux sociaux qu'il a investis, le charismatique eurodéputé de gauche pourfend calmement mais inlassablement le "silence" des gouvernements occidentaux et les "intérêts" en Chine des multinationales.

Un combat qui lui vaut, à 41 ans, d'être populaire chez les jeunes en France, très sensibilisés au sort de cette minorité musulmane du nord-ouest de la Chine.

Enfant, il a baigné dans l'engagement. Fils du philosophe français André Glucksmann, maoïste tourné néoconservateur, il voit défiler chez ses parents "combattants afghans, féministes algériennes, dissidents antimarxistes d'Europe de l'Est, opposants marxistes latino-américains". Une ouverture au

monde cosmopolite qu'il affectionne.

Mais "le premier choc politique" et "le moment qui le définit" sera un reportage sur le Rwanda, alors qu'il a quinze ans : "Des images, filmées depuis un bus, de miliciens découpant des Tutsi à la machette" qui le hantent, lui et deux amis, David Hazan et Pierre Mezerette, raconte-t-il à l'AFP. Etudiant à Sciences Po quelques années plus tard, il part avec eux au Rwanda. Ils tourneront "Tuez-les tous" un documentaire sorti en 2004, qui questionne le rôle de la France.

Suivra un autre film sur la révolution orange en Ukraine, avant la Géorgie où il travaille sur le rapprochement avec l'Union européenne auprès du président Mikheil Saakachvili entre 2008 et 2013. Il y épouse Eka Zgouladze, future ministre de l'Intérieur de Saakachvili, avec laquelle il aura un fils. Depuis, il a eu un second fils avec la journaliste vedette de l'audiovisuel Léa Salamé.

"Ukraine, Géorgie, ça a pu surprendre mais Raphaël a des « ennemis ». Poutine en est un, comme il l'était pour son père", commente une connaissance de jeunesse.

L'intéressé réfute avoir des "détestations", "mais il y a des menaces très claires sur nos principes et valeurs" comme Vladimir Poutine et Xi Jinping.

Une rencontre avec des membres de la diaspora ouïghoure au début de son mandat d'eurodéputé sera le déclencheur. Il en "sort ébranlé", mesure "le décalage entre l'ampleur du crime" rapporté et "l'immensité du silence dans le débat public européen".

Progressivement, il "se rend compte que ce n'est pas seulement un sujet de droits humains : il raconte aussi la globalisation, la dépendance économique...". "Tous les sujets qui structuraient mon mandat pouvaient rencontrer le sujet Ouïghours !", explique-t-il.

Dilnur Reyhan, fondatrice de l'Institut ouïghour d'Europe, évoque sa méfiance quand il la contacte en 2019. "Je me suis dit : oui, bon.. paroles de politicien. Mais en fait non ! Il a été touché par ce drame". "Raphaël, il parle du cœur !", jure-t-elle.

"Il a des convictions fortes sur les droits de l'Homme", renchérit une ancienne responsable de Place publique, parti écologiste, de

gauche et européen qu'il a cofondé en 2018 avec des personnalités de la société civile. "C'est un vrai intellectuel, fortement inspiré par son père".

Lui n'aime pas trop le terme d'intellectuel. Il préfère "essayiste". "Parce qu'il essaie", ajoute avec humour celui qui a aussi été documentariste, conseiller de président, chroniqueur radio, directeur de la rédaction de magazine...

Ne l'accuse pas d'être un doux rêveur : "Je suis au contraire très réaliste. Principes et intérêts stratégiques à long terme se rejoignent. Les « realpoliticiens » qui expliquent que rien n'est possible quand on parle de la Chine, sont responsables d'une évolution qui rend la Chine de plus en plus puissante !", dit celui dont "l'obsession" est la façon "dont le politique peut reprendre la main". Ni d'être opportuniste, pour son ancrage à gauche sur le tard : "J'ai rejoint la gauche en 2008-2009 quand j'ai compris que ma passion pour les droits et libertés était inconciliable avec ce que devenait le libéralisme. Au moment où la gauche s'effondrait... On ne pourra pas dire que c'est de l'arrivisme !", s'amuse-t-il.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°: 35/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 26/04/ 2021 à 11 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet : Travaux de Renouvellement de la couche de surface en enrobé bitumineux à chaud de la RR204 du Pk 00+000 au Pk 13+500 sur 13,5 km –Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux Cent Mille (200 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Onze Quinze millions six cent vingt-trois mille trois cent cinquante-deux dirhams 0 centime TTC (15 623 352,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	2	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B6 : assises traitées et enrobés à chaud

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°2863/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°: 36/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 26/04/ 2021 à 11 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet : Contrôle de la qualité des Travaux de Renouvellement de la couche de surface en enrobé bitumineux à chaud de la RR204 du Pk 00+000 au Pk 13+500 sur 13,5 km Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois mille (3 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent quatre-vingt-deux mille deux cent huit dirhams 0 centime TTC (182 208,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ.4 : Contrôle des travaux de chaussée bitumineuses type1 a base de mélange hydrocarboné courant (GE, EB GBB) CQ.7: contrôle des travaux des ouvrages d'art courant CQ.16 : contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°2864/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10/DPETLE/Lar 2021

Le 27 AVRIL 2021 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Travaux de traitement de l'environnement de la RN1 du PK118+100 au PK 118+200, de la RP4702 du PK 30+000 au PK 48+000 et de la RP 4704 au PK 0+800 - relevant de la DPETLE de Larache.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14.000 ,00 DHS (QUATORZE MILLE DHS).
L'estimation du coût des prestations : 932.386,80 DIRHAMS, (NEUF CENT TRENTE DEUX MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SIX DIRHAMS , QUATRE VINGT CTS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
B	B3	5

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N°2866/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc


وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du sud
Direction Provinciale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essmara

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
N° 13/2021 du 03 /05/2021
- SEANCE PUBLIQUE -

Le Lundi 03 Mai 2021 à dix heures (10 h00 mn) il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts d'Essmara à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : La réalisation des travaux de régénération à l'entreprise d'acacia raddiana sur 200 ha dans la commune territoriale de Sidi Ahmed Lâaroussi, province d'Essmara reparti en Trois lots :

N° du lot	Objet du lot	Cautionnement provisoire	Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage
01	La réalisation des travaux de régénération à l'entreprise d'acacia raddiana sur 70 ha au périmètre dénommé de Sidi Ahmed Lâaroussi 15 , commune territoriale de Sidi Ahmed Lâaroussi, province d'Essmara (lot 01)	30 000,00 dhs (Trente mille dirhams)	855 355,20 dhs (Huit cent cinquante cinq mille trois cent cinquante cinq dirhams vingt centimes TTC)
02	La réalisation des travaux de régénération à l'entreprise d'acacia raddiana sur 70 ha au périmètre dénommé de Sidi Ahmed Lâaroussi 16 , commune territoriale de Sidi Ahmed Lâaroussi, province d'Essmara (lot 02)	30 000,00 dhs (Trente mille dirhams)	855 355,20 dhs (Huit cent cinquante cinq mille trois cent cinquante cinq dirhams vingt centimes TTC)
03	La réalisation des travaux de régénération à l'entreprise d'acacia raddiana sur 60 ha au périmètre dénommé de Sidi Ahmed Lâaroussi 17 , commune territoriale de Sidi Ahmed Lâaroussi, province d'Essmara (lot 03)	30 000,00 dhs (Trente mille dirhams)	733 341,60 dhs (Sept cent trente trois mille trois cent quarante et un dirhams soixante centimes TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara ou télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du Décret n° 2,12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Direction Provinciale des Eaux et Forêts BP 198 Essmara,
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 23/04/2021, le lieu de rendez-vous est fixé à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmara à 11 h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°2865/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'EQUIPEMENT, DU
 TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET
 DE L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE L'EQUIPEMENT, DU
 TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE
 ET DE L'EAU
 DE LARACHE
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N°11/DPETLE/Lar 2021
 Le 29 avril 2021 à 10 H du
 matin, il sera procédé
 dans les bureaux de Mon-
 sieur le Directeur Provincial
 de l'Equipement, du
 Transport et de la Logis-
 tique de Larache, place
 Oued El Makhazine La-
 rache à l'ouverture des
 plis relatif à l'appel d'of-
 fres ouvert sur offre de
 prix pour :
 (Plan de Campagne 2021)
 Travaux d'entretien des
 ouvrages d'assainisse-
 ment relevant du réseau
 routier de la DPETLE de
 Larache
 (Province de Larache)
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré du bureau
 des marchés de la
 DPETLE de Larache place
 Oued El Makhazine La-
 rache. Il peut également
 être téléchargé à partir du
 portail des marchés de
 l'Etat www.marchespublics.gov.ma
 et à partir de
 l'adresse électronique sui-
 vante :
www.mtpnet.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme
 de : 400,00 DIRHAMS,
 (QUATRE CENT DHS).
 L'estimation du coût des
 prestations : 27.396,00 DI-
 RHAMS, (VINGT SEPT
 MILLE TROIS CENT
 QUATRE VINGT SEIZE
 DHS TTC).
 Le contenu ainsi que la
 présentation des dossiers
 des concurrents doivent
 être conformes aux dispo-
 sitions des articles 27, 29
 et 31 du décret n° 2-12-
 349 du 8 Joumada 1 1434
 (20 Mars 2013) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis dans le bu-
 reau du secrétariat de Mr
 Le Directeur Provincial
 de l'Equipement, du
 Transport et de la Logis-
 tique de Larache place
 Oued El Makhazine La-
 rache.
 - Soit les envoyer par
 courrier recommandé
 avec accusé de réception
 au bureau précité ;
 - Soit les remettre au pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.
 - Soit déposer leurs offres
 par voie électronique
 dans le site des marchés
 publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles exigées
 par l'article 8 du règle-
 ment de consultation.
 N° 2867/PA

Royaume du Maroc
 Ministère
 de l'Agriculture,
 de la Pêche Maritime,
 du Développement Rural
 et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux
 et Forêts
 Direction Régionale des
 Eaux et Forêts
 et à la Lutte Contre
 la Désertification du Sud
 Direction Provinciale des
 Eaux et Forêts
 et à la Lutte
 Contre la Désertification
 d'Essmara
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERTS
 N° 14/2021 du
 04/05/2021
 - SEANCE PUBLIQUE -
 Le Mardi 04 Mai 2021 à
 dix heures (10 h00 mn) il
 sera procédé dans le bu-
 reau de Monsieur le Direc-
 teur Provincial des Eaux
 et Forêts et à la Lutte
 Contre la Désertification
 d'Essmara à l'ouverture
 des plis relatifs à l'appel
 d'offres ouvert sur offres
 de prix pour : La réalisa-
 tion des travaux de créa-
 tion d'une ceinture verte
 sur 20 ha au périmètre dé-
 nommé : Ceinture verte
 de l'entrée Ouest de la
 ville d'Essmara, Commu-
 ne territoriale d'Essma-
 ra, Province d'Essmara
 (lot 06). Le dossier d'ap-
 pel d'offres peut être retiré
 au bureau des marchés et
 de la comptabilité de la
 Direction Provinciale des
 Eaux et Forêts d'Essmara
 ou téléchargé à partir du
 portail des marchés de
 l'état : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme
 de : Trente mille dirhams
 (30 000,00 Dhs).
 L'estimation des coûts des
 prestations établie par le
 maître d'ouvrage est fixé à
 la somme de : 526 260,00
 dhs (Cinq cent vingt six
 mille deux cent soixante
 dirhams et zéro centime).
 Le contenu ainsi que la
 présentation des dossiers
 des concurrents doivent
 être conformes aux dispo-
 sitions des articles 27- 29
 et 31 du Décret n° 2.12-349
 du 08 Joumada 1 1434 (20
 Mars 2013) fixant les
 conditions et les formes de
 passation des marchés de
 l'Etat ainsi que certaines
 dispositions relatives à leur
 gestion et à leur
 contrôle.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé, leurs plis dans le
 bureau des marchés et de
 la comptabilité de la Di-
 rection Provinciale des
 Eaux et Forêts d'Essmara.
 - Soit les envoyer par
 courrier recommandé
 avec accusé de réception
 au bureau précité à
 l'adresse suivante: Direc-
 tion Provinciale des Eaux
 et Forêts BP 198 Essmara,
 - Soit les remettre au Pré-
 sident de la Commission
 d'Appel d'Offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis
 - Soit déposer leurs plis
 par voie électronique au

portail marocain des mar-
 chés publics www.marchespublics.gov.ma
 Il est prévu une visite des
 lieux le 23/04/2021, le
 lieu de rendez-vous est
 fixé à la Direction Provin-
 ciale des Eaux et Forêts
 d'Essmara à 10 h00.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article n°04 du règle-
 ment de consultation.
 N° 2868/PA

Royaume du Maroc
 Ministère
 de l'Agriculture,
 de la Pêche Maritime,
 du Développement Rural
 et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux
 et Forêts
 Direction Régionale
 des Eaux et Forêts
 et à la Lutte Contre
 la Désertification
 du Sud
 Direction Provinciale
 des Eaux et Forêts
 et à la Lutte Contre
 la Désertification
 d'Essmara
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERTS
 N° 15/2021 du
 05/05/2021
 - SEANCE PUBLIQUE -
 Le Mercredi 05 Mai 2021 à
 dix heures (10 h00 mn) il
 sera procédé dans le bu-
 reau de Monsieur le Direc-
 teur Provincial des Eaux
 et Forêts et à la Lutte
 Contre la Désertification
 d'Essmara à l'ouverture
 des plis relatifs à l'appel
 d'offres ouvert sur offres
 de prix pour : La réalisa-
 tion des travaux de régé-
 nération à l'entreprise
 (Reprise d'échec) sur une
 superficie de 150 ha dans
 les périmètres dénommés
 respectivement : « Amgala
 5, 7 et 10 » sis dans la
 Commune Territoriale d'Am-
 gala, Province d'Essmara.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 des marchés et de la
 comptabilité de la Direc-
 tion Provinciale des Eaux
 et Forêts d'Essmara ou té-
 lécharger à partir du por-
 tail des marchés de l'état :
www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme
 de : Soixante dix mille
 dirhams (70 000,00 Dhs).
 L'estimation des coûts des
 prestations établie par le
 maître d'ouvrage est fixé à
 la somme de : 1 833 600,00
 dhs (Un million huit cent
 trente trois mille six cent
 dirhams et zéro centime).
 Le contenu ainsi que la
 présentation des dossiers
 des concurrents doivent
 être conformes aux dispo-
 sitions des articles 27- 29
 et 31 du Décret n° 2.12-349
 du 08 Joumada 1 1434 (20
 Mars 2013) fixant les
 conditions et les formes de
 passation des marchés de
 l'Etat ainsi que certaines
 dispositions relatives à leur
 gestion et à leur
 contrôle.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé, leurs plis dans le
 bureau des marchés et de
 la comptabilité de la Di-
 rection Provinciale des
 Eaux et Forêts d'Essmara.
 - Soit les remettre au Pré-
 sident de la Commission
 d'Appel d'Offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis
 - Soit déposer leurs plis
 par voie électronique au

la comptabilité de la Di-
 rection Provinciale des
 Eaux et Forêts d'Essmara.
 - Soit les envoyer par
 courrier recommandé
 avec accusé de réception
 au bureau précité à
 l'adresse suivante: Direc-
 tion Provinciale des Eaux
 et Forêts BP 198 Essmara,
 - Soit les remettre au Pré-
 sident de la Commission
 d'Appel d'Offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis
 - Soit déposer leurs plis
 par voie électronique au
 portail marocain des mar-
 chés publics www.marchespublics.gov.ma
 Il est prévu une visite des
 lieux le 26/04/2021, le
 lieu de rendez-vous est
 fixé à la Direction Provin-
 ciale des Eaux et Forêts
 d'Essmara à 10 h00.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article n°04 du règle-
 ment de consultation.
 N° 2869/PA

ROYAUME DU MAROC
 FONDATION
 DE LA MOSQUEE
 HASSAN II
 DE CASABLANCA
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 PUBLIC N°06/2021/DT

Le Mardi 27 Avril 2021 à
 11 heures, il sera procédé,
 au siège de la Fondation
 de la Mosquée Hassan II
 de Casablanca sis au Bou-
 levard Moulay Youssef,
 Casablanca - Anfa, à l'ou-
 verture des plis relatifs à
 l'appel d'offres ouvert pub-
 lic sur offres de prix
 concernant la réalisation
 de l'inventaire physique
 des immobilisations de la
 Fondation de la Mosquée
 Hassan II de Casablanca.
 Le dossier d'appel d'of-
 fres peut être retiré à
 l'adresse indiquée ci-des-
 sus, il peut également être
 téléchargé à partir du por-
 tail des marchés publics et
 à partir de l'adresse élec-
 tronique suivante :
www.fmh2.ma.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être envoyé par voie
 postale aux concurrents
 qui le demandent dans les
 conditions prévues à l'arti-
 cle 19 du règlement fixant
 les conditions et les formes
 de passation des marchés
 de la Fondation de la Mos-
 quée Hassan II de Casa-
 blanca ainsi que certaines
 règles relatives à leur ges-
 tion et à leur contrôle tel
 que disponible sur le site
 susmentionné.
 Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme
 de Dix Mille (10.000,00
 DH) Dirhams.
 Le montant de l'estima-
 tion des prestations est de
 Six Cent Soixante Treize
 Mille Huit Cents
 (673.800,00 DH) Dirhams.
 Le contenu ainsi que la
 présentation des dossiers
 des concurrents doivent
 être conformes aux dispo-
 sitions des articles 27 et 29
 du règlement précité.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis au siège de
 la Fondation de la Mos-
 quée Hassan II de Casa-
 blanca sis au Boulevard
 Moulay Youssef, Casa-
 blanca - Anfa ;
 - Soit les envoyer par
 courrier recommandé
 avec accusé de réception à
 l'adresse précitée.
 - Soit les remettre au pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.
 Il est prévu une visite des
 lieux le Mercredi 14 Avril
 2021 à 10 heures.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du règle-
 ment de la consultation.
 N° 2870/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et forêts
 Direction Régionale de l'Agriculture de la région de Casablanca-Settat
 Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maître d'ouvrage : DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE CASABLANCA

Année Budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage : DPA de Casablanca envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Travaux

Nature de Travaux	Objet de travaux	Lieu D'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne Entreprise
	NEANT					

Fournitures

Type de fourniture	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
	NEANT						

Services

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
	NEANT					

N°2871/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT
GENERAL
SM/DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 01/2021/CABG

Le 27 Avril 2021 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un bâtiment d'archives au siège de la Province de Khénifra.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un million neuf cent cinquante mille dirhams (1 950 000,00 dhs) hors taxe. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 13 Avril 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 11 heures du matin (Non obligatoire)

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 2872/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

01/2021/BG

Le 27 Avril 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Achat de fournitures de bureau et d'imprimés destinés au fonctionnement des pachaliks, bureaux cercles, arrondissements et caïdats relevant de la Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois mille dirhams (3.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre vingt dix sept mille neuf cent quarante six dirhams TTC (197.946,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons relatifs à tous les articles du bordereau des prix détail estimatif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service Provincial des Marchés relevant du secrétariat général de la Province de Khénifra avant le 26 Avril 2021 à 11 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2873/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
02/2021/BG

Le 29 Avril 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Achat de fournitures de bureau et d'imprimés destinés au fonctionnement du secrétariat général de la Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois mille dirhams (3.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre vingt et un mille cent quatre vingt deux dirhams TTC (181.182,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons relatifs à tous les articles du bordereau des prix détail estimatif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service Provincial des Marchés relevant du secrétariat général de la Province de Khénifra avant le 28 Avril 2021 à 11 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2874/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
01/2021/FDR
Le 04 Mai 2021 à 11

heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux d'extension du centre de santé Ait Saadelli à la commune Ait Saadelli - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre vingt dix huit mille trois cent quarante sept dirhams et vingt centimes TTC (398.347,20 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2875/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
02/2021/FDR

Le 06 Mai 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux de mise à niveau du centre de santé rural Tighza à la commune El Hammam - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès

service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de treize mille dirhams (13.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent soixante dix huit mille quatre cent trente six dirhams TTC (878.436,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2876/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION FES MEKNES
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE DE TAZA
DIVISION
DES RESSOURCES
FINANCIERES
AVIS D'APPEL A LA
CONCURRENCE PAR
OFFRES DES PRIX,
RELATIF A LA GESTION
DELEGUEE
DU SERVICE PUBLIC:
SOUK
HEBDOMADAIRE.
N°: 3/2021 D.R.F.
SEANCE PUBLIQUE.

Le LUNDI 26/04/2021 à 11:00 H du Matin, il sera procédé au Siège de la Commune de TAZA (Place 20 Août) à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres concernant la gestion déléguée du service public : Souk Hebdomadaire, qui se tiendra le Lundi et le Jeudi, pour une durée d'une année commençant après la signature du contrat et après délivrance de l'ordre de service par le Président de la Commune.

Sont acceptés à la Concurrence les per-

sonnes morales assujetties au Droit Public ou Privé en vertu de l'article 3 du cahier de charge.

Les dossiers des Concurrents doivent être déposés:

*Soit dans le Bureau d'Ordre sis au siège de la Commune (place 20 Août); contre Récépissé.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité;

*Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont:

A-Pour chaque concurrent lors du dépôt du dossier d'offres:

I-Dossier Administratif comprenant:

1-La Déclaration sur l'Honneur;

2-Le Récépissé original du Cautionnement ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire d'un montant de 100.000,00 DHS.

3-Cahier des Charges signé par le Concurrent avec la mention "Lu et accepté toutes les conditions"

Ce cahier des charges peut être retiré de la Division des Ressources Financières (Bureau N°: 1, 2° Annexe administrative-Bd. Med V) ou du portail des marchés publics.

II-L'offre Financière Com-

prenant:
*L'Acte d'Engagement qui comprend le montant annuel (en lettres et en chiffres) que le Concurrent s'engage à donner à la Commune contre l'exploitation du service public sus indiqué TTC.

B-Pour le concurrent estimé admis:

1-La ou les Pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.

2-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;

3-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S. certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet Organisme;

4-Le Certificat d'Immatri-culation au Registre de Commerce.

II-Dossier Technique comprenant:

*Une Note indiquant les moyens Humains et Techniques du Concurrent.

N. B.

*Dans le cas où la Commune décide de transférer le Marché aux Bestiaux à un autre lieu de façon définitive ou pendant les jours de Aid Al Adha, l'exploitant ne peut en aucun cas s'opposer à cette décision.

N° 2877/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVINCE
DE SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
COMMUNE DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
(Séance Publique)
N° 06/C.K/2021

Le 27 Avril 2021 à 10h, Il sera procédé dans les bureaux de la Commune Kceibia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

Achat de carburant et lubrifiant pour le fonctionnement du Parc-Auto de la Commune de Kceibia
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat.

L'estimation des couts des prestations est arrêtée à la somme de 250.000,00 dhs (Deux cent cinquante mille dhs)(TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 2880/PA

REGION DU RABAT-
SALE-KENITRA
PROVINCE
DE SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
CAIDAT DE KCEIBIA
COMMUNE DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°07/CK/2021

-Le 27/04/2021 à 11 H, Il sera procédé dans les bureaux de la Commune de Kceibia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

Fourniture et Transport de tout-venant pour le déblaiement des pistes dépendant de la Commune de Kceibia dans un rayon de 50Km par rapport au chef lieu de la Commune

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat.

- L'estimation des travaux est fixé à la somme de :5.000.000,00 dhs

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :75.000,00 dhs

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 2881/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش اسفي
عمالة إقليم قلعة السراغنة
جماعة لونا سدة

إعلان عن سمسرة عمومية لبيع العتاد وأثاث
المكتب المستقني عنه والمتلاشيات الخاصة بجماعة لونا سدة

ينهي رئيس جماعة لونا سدة إلى علم العموم أن سمسرة عمومية لبيع العتاد وأثاث المكتب المستقني عنه والمتلاشيات الخاصة وذلك يوم 7 مايو 2021 على الساعة العاشرة صباحا بمكتب السيد رئيس جماعة لونا سدة.

فقط الراغبين في المشاركة في السمسرة أن يتقدموا لمصلحة الجبايات بجماعة لونا سدة قصد وضع طلب في الموضوع مرفق بنسخة من بطاقة التعريف الوطنية نسخة من كئاش التحملات واصل الضمان المؤقت مسلم من الخازن الإقليمي بقلعة السراغنة بقيمة 3000,00 درهم (ثلاثة ألف درهم)

نسخة من جدول الإثمان نسخة من الإعلان.

و يتم تسليم الوثائق مباشرة لرئيس السمسرة العمومية عند بداية الجلسة وقيل المزاد العلني.

ي عمل المتنافس الذي رست عليه السمسرة على أداء الثمن فورا وفي نفس المكان مع زيادة 10%

كنسبة مئوية مقبوضة في البيوعات العمومية.

وقد حدد ثمن انطلاق السمسرة في مبلغ 3000,00 (ثلاثة ألف درهم) تباع في حصة واحدة.

ملاحظة:

للمزيد من المعلومات أو سحب كئاش التحملات وجدول الإثمان يمكن الاتصال بمكتب شساعة المداخل بجماعة لونا سدة خلال أوقات العمل.

N°2878/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
Direction Régionale de Casablanca-Settat



المملكة المغربية
وزارة الثقافة والشباب والرياضة
مديرية الثقافة
المديرية الجهوية لثقافة البيضاء - سطتات

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ
ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ
ⵏ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ

Programme prévisionnel année 2021

Service	Objet du service	lieu d'exécution	Mode de passation	Date prévue	Service concerné	Reserve en PME
TRAVAUX	EQUIPEMENTS DE MEDIATHEQUE OULED SALEH (PLUSIEURS LOTS)	Settat	Appel d'offre	juin	Direction provinciale de la culture de Settat région Casablanca-Settat Tel : 05.23.40.23.56/Fax : 05.23.40.51.01	Non Réservé aux PME
TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE CULTUREL SIDI BENOUR (lot unique)	Settat	Appel d'offre	juin		
TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE CULTUREL METTOUH (lot unique)	Settat	Appel d'offre	juin		
TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE CULTUREL OULED ISSA (lot unique)		Appel d'offre	Mai		
ETUDES	CONSULTATION ARCHITECTURALES RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL A LA VILLE DE BERRECHID PROVINCE DE BERRECHID (lot unique).	Berrechid	Appel d'offre	Mai		Non Réservé aux PME
ETUDES	CONSULTATION ARCHITECTURALES RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN POINT DE LECTURE A RAS EL AIN PROVINCE DE SETTAT (lot unique).	RAS EL AIN				Non Réservé aux PME
TRAVAUX	TRAVAUX D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES A KASABAH ISMAILIA SETTAT PROVINCE DE SETTAT (lot unique)	Settat	Appel d'offre	Avril		Non Réservé aux PME
ETUDES	L'ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES, LA COORDINATION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL A LA VILLE DE BERRECHID PROVINCE DE BERRECHID (lot unique)	Berrechid	Appel d'offre	Septembre		Réservé aux PME, Coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
ETUDES	LE CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL A LA VILLE DE BERRECHID PROVINCE DE BERRECHID (lot unique).	Berrechid	Appel d'offre	Octobre		Réservé aux PME, Coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
TRAVAUX	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DU CENTRE CULTUREL DE BEN MSIK .	CASABLANCA	Appel d'offre	JUIN		
TRAVAUX	ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU SIEGE DE LA DIRECTION REGIONALE (LOT UNIQUE).	CASABLANCA	Appel d'offre	Octobre		
SERVICE	TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CITADELLE	CASABLANCA	Appel d'offre	Octobre		

N°2879/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE KHENIFRA
 COMMUNE DE KHENIFRA
 SERVICE ASSIETTE DE KHENIFRA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021
 CONCERNANT L'EXPLOITATION DES GUICHETS DE LA GARE ROUTIERE DE LA VILLE DE KHENIFRA

Le 29 avril 2021 à 12 heures il sera procédé dans le bureau de Mr. Le Président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'exploitation des guichets de vente de billets de voyage de la gare routière des voyageurs de la ville de Khénifra pour une durée de 3 ans.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au

près du service d'assiette de recette de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

La Caution provisoire est de vingt mille Dirhams (20 000.00 DHS) L'estimation des Coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à cent mille dirhams (100 000.00 DHS) par an.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service d'assiette communale de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par courrier électronique. Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 2882/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-

Zears.
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'appel d'offres ouvert n° : 43/2021 (Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)
 Le 27/04/2021 à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de regarnis et d'entretiens des plantations anciennes de Chêne liège au niveau de la parcelle BVII10 , Forêt de Maamora, sur une superficie de 66 ha, Commune de Sehoul, Préfecture de Salé, DPEFLCD Rabat. Le dossier d'appel d'of-

fres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10000,00 dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Trente et Un Mille Sept Cent Quatre Vingt Huit dirhams et Quatre Vingt centimes TTC (131788,80 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux disposi-

tions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Déposer leurs offres par voie électronique.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2883/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH - SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 CERCLE DE HRARA
 CAIDAT SOUK AYIR
 COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

PROGRAMME PREVISIONNEL

MAITRE D'OUVRAGE :COMMUNE AYIR
 ANNEE BUDGETAIRE :2021

En application des dispositions du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) fixant les conditions et les formes de passation des marches de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et leur gestion notamment l'article 14 afférent à la publication des programmes prévisionnels Le président de la commune d'AYir annonce ci-après à titre indicatif et dans le début d'information le programme prévisionnel qu'il envisage de lancer au titre de l'année 2021.

- TRAVAUX

OBJET DU MARCHÉ	NATURE DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE DE LANCEMENT
Elargissement de la piste goudronnée de Lakouassma reliant la RP 2313 et la RR 301 (1ere Tranche)	Enduit Bicouche	piste reliant la RP2313 et la RR301	AOO	2eme trimestre
Construction de la piste de douar Laababda	Enduit Bicouche	Dr Laababda	AOO	2eme trimestre
Aménagement de la plage sidi Korram Eddaif (6eme Tranche)	Travaux de Dallage	Plage korram Eddaif	AOO	2eme trimestre
Construction de Locaux commerciaux au centre Laakarta et centre Kasbat Ayir	Travaux de construction	Centre Laakarta et centre Kasbata Ayir	AOO	3eme trimestre
Entretien de l'abattoir et construction de latrines au souk hebdo à Laakarta	Travaux de construction	Centre Laakarta	AOO	3eme trimestre
construction de Pergolas pour voyageurs au territoire de la commune.	Travaux de construction	Divers point du territoire de la commune	AOO	4eme trimestre
Aménagement du siège de la commune, de l'annexe Bouariss et d'entretien de la fourrière communale	Travaux de construction	Centre Laakarta et Tlet Bouariss	AOO	4eme trimestre
Aménagement du centre laakarta et Kasbat Ayir.	Aménagement des voies Principales des centres.	Centre laakarta et Kasbat Ayir.	AOO	4eme trimestre

- SERVICE

OBJET DU SERVICE	NATURE DES SERVICES	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE DE LANCEMENT
Consultation architecturale pour étude et suivi des travaux de construction de Locaux commerciaux au centre Laakarta et centre Kasbat Ayir .	Etude et suivi des travaux	Centre Laakarta et centre Kasbata Ayir	AOO	2eme trimestre
Consultation architecturale pour étude et suivi des travaux d'aménagement du siège de la commune, de l'annexe Bouariss et d'entretien de la fourrière communal	Etude et suivi des travaux	Centre Laakarta et Tlet Bouariss	AOO	2eme trimestre
Consultation architecturale pour étude et suivi des travaux de construction de Pergolas pour voyageurs au territoire de la commune.	Etude et suivi des travaux	Divers point du territoire de la commune	AOO	3eme trimestre

N°2884/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue
10, N° 60-1er Étage,
Casablanca
(0522) 70.80.46 /
(0522) 71.82.99
RIAD. ALMAZ
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/03/2021 enregistré le 18/03/2021 il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : « RIAD ALMAZ » S.A.R.L.A.U
- Objet : Exploitant Milk bar (Café).

- La Gestion et l'exploitation de tous fonds de commerce, restauration, bar, pizzeria, glacier, snack, grill-room, self service, salon de thé et comptoir de distribution.
- Prestation de tous services.

- Siège Social : LOT AGDAL 01, RUE 10, N° 249, SIDI MOUMEN, CASABLANCA
- Durée : 99 ans.

- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr CHARKI KASSED : 1.000 Parts
- Gérance : La société gérée et administrée par

M. CHARKI KASSED, gérant unique.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 30/03/2021 Sous N° 772396, RC N° 496815.

POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE
N° 2889/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE REHAMNA
COMMUNE DE BENGUERIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/2021/CBG
APPEL D'OFFRES RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES (PME)
Le 27 Avril 2021 à 11h00 heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

MATERIEL TECHNIQUE: ACHAT DE

BACS À ORDURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00DHS (dix mille dirhams)

*L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 445 200,00 dhs (quatre cent quarante cinq mille deux cent dirhams).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit renvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la

commune avant 14 h00 min le 26 Avril 2021 limite de dépôt des échantillons.
*Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévus par l'article N°4 du règlement de consultation
N° 2890/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
جماعة اضار

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية

تنظم جماعة اضار يوم 02 ماي 2021 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لسنة 2021 لولوج الدرجات التالية:

الاطار الاصلي	درجة الولوج	عدد المناصب المتباري في شأنها	الشروط الواجب استيفؤها للترشح
مساعد اداري 3 السلم	مساعد اداري 2 السلم	منصب واحد	المساعدين الإداريين 3 السلم المستوفين للشروط النظامية
مساعد تقني 3 السلم	مساعد تقني 2 السلم	منصب واحد	المساعدين التقنيين 3 السلم المستوفين للشروط النظامية

يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بجماعة اضار يوم 27 ابريل 2021 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات.

N°2885/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE CHAHDA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 01/2021**

Le 28/04/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Président de la commune chahda province de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts en séance publique sur offres de prix pour : travaux D'extension du réseau d'électricité Au profit des douars de la commune de chahda, province de Safi.

Le dossier d'appel d'offres ouvertes, peut être retiré auprès de bureau de service technique de la commune CHAHDA province de SAFI, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 30 000 DHS (Trent mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1. 272.247,92 DHS (Un million deux cent soixante douze mille deux cent quarante sept dirhams et 92 centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n° 2-12-349 susvisé.
- Soit renvoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune chahda
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J	4	J5

N°2886/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE AIT OUMDIS

**AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :03/2021/CT AO/PAZ**

Le Président de la commune d'Ait Oumdis annonce au public que la séance de l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N°03/2021/CT AO/PAZ relatif à :

-Produit de location d'une boutique de boucherie N°07 à la commune Ait

Oumdis Province d'Azilal

Est reportée pour le 29 Avril 2021 à 11 H au lieu du 22 Avril 2021 à 11 heures.

N°2888/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

Avis rectificatif

Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que la l'estimation relative à l'appel d'offre ouvert N° 01/CEM/2021 ayant pour objet : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GITE TOURISTIQUE POUR LE COMPTE DES AYANTS DROIT DE LA COLLECTIVITE ETHENTIQUE AIT IZDEG - CAIDAT AHOUAZE JABAL AYACHI COMMUNE TERRITORIALE AIT IZDEG - PROVINCE DE MIDELT** prévue pour le 22/04/2021 à 11H30 a été rectifiée comme suit :

- Estimation publiée : (1 546 516.00 dhs)

- Nouvelle Estimation : (1 855 819.20 dhs TTC)

N°2887/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
Société: Alex MD services
SARL AU
ADDRESS: 10 RUE
LIBERTE 3 ETG APPRT
N°5 CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL:
100 000.00 DHS (Cent
mille dhs)

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 11/03/2021, il a été constitué les ci-après nommes une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : Société ALEX MD SERVICES SARL AU
Siège social : 10 RUE LIBERTE 3 ETG APPRT N°5 CASABLANCA

Objet : ORGANISATION DES EVENEMENTS , ACCOMPAGNEMENT
Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, et ce sauf les cas de dissolutions ou de prorogation prévue par les présentes statuts ou par la loi en vigueur
Capital social : 100 000.00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libérées par une seule personne physique à savoir :

Mme. GARCIA ALEXANDRA 100.000,00 DHS
-Gérance : la société est gérée et administrée par Mme. GARCIA ALEXANDRA
-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°771884

N° 2891/PA

VECTORIUM
Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique
Au Capital de 100.000,00 Dirhams
SIEGE SOCIAL : 12, RUE SABRI BOUJEMAA APPT N°6 -CASABLANCA-
RC n° : 271321

I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 SEPTEMBRE 2020, les héritiers de Mr. ZOUHEIR ASSILA l'associé unique de la société VECTORIUM au capital de 100.000,00 DH, dont le siège est à Casablanca, 12, RUE SABRI BOUJEMAA APPT N°6 sont décédés :

- Constatation du décès de GERANT et d'associe unique Mr. ZOUHEIR ASSILA et transfert leur parts aux héritiers ;
- La Dissolution Anticipée de la Société.

- Nomination d'un Liquidateur /Mme. FADOUA DAALABI.
- Fixation du Siège de Liquidation /12, RUE SABRI BOUJEMAA APPT N°6
- Pouvoirs à donner ;

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/03/2021 sous le N°771411.

N° 2892/PA

STRADIMED
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 100.000,00 Dirhams
SIEGE SOCIAL :
46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6 -CASABLANCA-
RC n° : 441783

I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du Du 19/11/2020 les Associés de la Société «STRADIMED s.a.r.l » au capital de 100.000DH, dont le siège est à Casablanca, BOULEVARD ZERKTOUNI, 3 EME ETAGE APPT N° 6 Est décédés :

- transférer le siège social de Casablanca, 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, à Casablanca, 33 LOT AL AMANE 3 ETAGE 1 SIDI MOUMEN

- Modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs à donner.
II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/03/2021 sous le N°771400.

N° 2893/PA

Société «REVETAL »
SARL AU

Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 04/03/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale: «REVETAL»
- Forme Juridique : SARL AU

- Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100 000.00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100. DHS.
- Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETG 2 N 4 SAADA SIDI BERNOUSSI CASA-BLANCA

- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Entreprise générale de bâtiment tous corps d'état et tous travaux de rénovation et d'aménagement intérieur.
- Gérance : Mr EL KASRAOUI HAMZA, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 772636 en date du 31/03/2021.

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°497047.

N° 2894/PA

Société «AMMOR ELEC » SARL AU

Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 16/03/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale: «AMMOR ELEC»
- Forme Juridique : SARL AU

- Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100

000.00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100. DHS.
- Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETG 2 N 4 SAADA SIDI BERNOUSSI CASA-BLANCA

- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Travaux d'électricité générale.
- Gérance : Mr AMMOR MOHAMED, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 772634 en date du 31/03/2021.

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°497045.

N° 2895/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE TIZNIT
CAIDAT D'AGLOU
COMMUNE
TERRITORIALE TNINE
AGLOU

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
n° : 03/2021/BC
(Séance Publique)

Lemardi 10mai2021 à 11heures, il sera procédé à la salle de réunion dela Commune territoriale d'Aglou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : l'AQUISITION DE QUATRE KIOSQUES EN BOIS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau technique de la Commune territoriale de TnineAglou Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1500dh (millecinq cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 70000.00dh(soixante-dix-milledhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-3498 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception ; au président de la communeTnineAglou ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune TnineAglou
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis Soit
• Soit déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

N° 2896/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
COMMUNE TERRITORIALE D'AGLOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX

N° 02/2021/BC

Le 28 AVRIL 2021 à 11 Heures00 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune territoriale d'Aglou, province Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ; **Travaux d'alimentation en eau potable des douars LAKLEA et LKASBAT par BI et douar TIN LHOUCINE OJAMAÂ par BF C.T d'Aglou, Province Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la commune d'aglou province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20000,00 dhs (Vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 690000.00 dhs (six cent quatre-vingt-dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics ;

Les concurrents peuvent :

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président commune d'Aglou.

Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la commune territoriale d'Aglou , province de Tiznit.

Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;

Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

Pour les entreprises installées au Maroc : Copie légalisée du certificat de classement délivrée par le

Ministère chargé de l'équipement aux entreprises de BTP :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
C	5	C1

N°2897/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
إدارة المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
التشجير الجهوية لتجارة الغابات وصيدية التنمية الصحراوية للتصحر الجنوب الغربي
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest – Agadir
الجهة الإقليمية للمياه والغابات والتنمية القروية والصيد البحري
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Zagora

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/2021/DPEFLCD/Zag
-SEANCE PUBLIQUE-

Le mercredi 28 Avril 2021 à 12h il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Faux e Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

La surveillance et la lutte contre les incendies de forêts dans la Province de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau de comptabilité à la Direction Provinciale des Faux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Deux mille Dirhams (2000,00 dhs).**

L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **cinquante mille soixante-quatre dirhams, quarante-huit centimes TTC. (50 064.48dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

o Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Faux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora

o Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora ;

o Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

o Soit envoyer par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics.

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise, coopératives, union de coopératives et l'auto entrepreneur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées dans l'article 4 du règlement de consultation.

N°2898/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère Casablanca
Tél. :022 40 06 92/91
Fax : 022 40 05 43
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/01/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : OVEST SERVICE SARL
- Objet : TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maarif - Casablanca.

- Capital Social : Est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont attrib 500 parts sociales

• Mr HAMZA FOUADI 500 parts sociales
- Durée : 99 ans.

- Gérance : La société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par Mme SOUAD FOUADI et Mr HAMZA FOUADI,

- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

- Registre de commerce : Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04/03/2021 sous n°768512 (RC N°493069).

N° 2900/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère Casablanca
Tél. :022 40 06 92/91

Fax : 022 40 05 43
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/02/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : UNIVERS 2B GROUPE SARL
- Objet : LE COMMERCE DES PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES,

- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maarif - Casablanca.

- Capital Social : Est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont attribuées à :

• Mme SOFIA BENSLIMANE QASBAOUI 500 parts sociales

• Mr TOUSSEF TOUMBENCKHROUNE 500 parts sociales

- Durée : 99 ans.
- Gérance : La société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par Mme SOFIA BENSLIMANE QASBAOUI,

- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

- Registre de commerce : Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 22/03/2021 sous N°771080 (RC N°495461).

N° 2901/PA

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ŒUVRES SOCIALES À LA PROVINCE D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°01/APOS/2021

Le Mercredi 28 Avril 2021 à 11 heures, il sera procédé aux bureaux de la Direction du Centre Provincial de kinésithérapie sis à Hay Najd à El-Jadida 24030, à

N° 2904/PA

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIELS MEDIC AUX - TECHNIQUES, MEDICAU-HOSPITALIERS ET INSTRUMENTS AU PROFIT DES MODULES D'ACCOUCHEMENT CHTOUKA - OD FREJ - SIDI SMAÏL - OD GHANEM - METOUH ET CENTRES DE SANTE BIR JDID ET SIDI BOUZID.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction de l'Association Provinciale des Œuvres Sociales province d'El Jadida (Centre Provincial de kinésithérapie à HAY NAJD) sis l'adresse ci-dessus.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille dirhams (12 000,00 Dhs).

- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent onze mille quatre vingt dirhams TTC. (511.080,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 JOURMADA I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux de la direction du Centre Provincial de kinésithérapie sis à Hay Najd à El-Jadida 24030.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2902/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale d'Agriculture de Boulemane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (1^{ère} Tranche 2021)

Il sera procédé en séance publique à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant :

N° Avis	Objet de l'Avis	C. P. (DH)	Estimation DH (TTC)	Date d'Ouverture
02/2021	la réalisation des travaux de revêtement de seguias et ouvrages d'art : la prise principale et seguia associe du douar Belaayadat relevant de la commune territoriale Fritissa, Province de Boulemane	40 000,00 Dhs (Quarante mille Dirhams)	1.352.880,00 Dhs TTC (Un Million Trois Cent Cinquante Deux Mille Huit Cent Quatre-vingt Dirhams et 00 Cts TTC)	27/04/2021 à 10 h 00
03/2021	la réalisation des travaux de revêtement de seguias et ouvrages d'art Périmètres associé au Douar El Ghaba relevant de la commune Territoriale Fritissa, Province de Boulemane.	60 000,00 Dhs (Soixante mille Dirhams)	2.154.900,00 Dhs TTC (Deux Millions Cent Cinquante Quatre Mille Neuf Cent Dirhams et 00 Cts TTC)	27/04/2021 à 11 h 00
04/2021	la réalisation des travaux de revêtement de seguias et ouvrages d'art : Seguia Principale relevant de la commune Territoriale FRITISSA, Province de Boulemane	30 000,00 Dhs (Trente mille Dirhams)	1.025.457,60 Dhs TTC (Un Million Vingt Cinq Mille Quatre Cent Cinquante Sept Dirhams et 60 Cts TTC)	27/04/2021 à 12 h 00

Le dossier de la consultation peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 JOURMADA I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordres de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans règlement de la consultation.

- Soit soumissionner électroniquement à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- Les participants doivent établir les documents exigés dans le règlement de consultation.

N°2903/PA

ROYAUME DU MAROC
DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés que l'estimation du coût des travaux de l'appel d'offres n° 08/2021 du 14/04/2021 à 11h relatif aux travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5401 du PK 15+000 au PK 25+040. Province de Taza, publié au journal Libération le 16 Mars 2021 sous n° 9267, est de Seize Million Sept Cent Soixante Et Un Mille Cinq Cent Dix Dirhams (16 761 510,00 dhs) au lieu de Quinze Million Huit Cent Trente-Trois Mille Cent Vingt-Sept Dirhams Soixante Centimes (15 833 127.60 dhs)

N°2902/PA

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle, antivirus contre l'infoc

Commission de l'Équipement de la Presse et de la Mise à Niveau du Secteur



07.00.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10.00 : Tinoubka
 07.40.00 : Ichaa Mamlaka
 08.40.00 : Moudawala
 09.50.00 : Amoud-dou
 10.40.00 : Chouk Sedra
 11.30.00 : Zouaji Mouhal
 11.50.00 : Oussrati
 13.00.00 : JT Addahira
 + Météo
 13.20.00 : Rdat Lwailida
 Saison 2
 14.00.00 : JT en Amazigh
 14.20.00 : JT en Espagnol
 14.40.00 : Mister Sanssour
 14.50.00 : Mister Sanssour
 15.00.00 : Parlement – Chambre des Conseillers
 18.00.00 : Moudawala
 18.50.00 : Majala Jihouya
 19.00.00 : JT en Français
 19.20.00 : Moumou Aynya
 19.50.00 : Lmadi la yamout
 20.20.00 : Zouaji Mouhal
 21.00.00 : JT Principal
 + Météo
 21.50.00 : Chabab fi wajjha
 22.50.00 : Festival des Andaloussiatt de Atlas
 23.40.00 : Dernier bulletin d'information
 00.00.00 : Bab Chaytan
 01.30.00 : Canal Atlas
 02.30.00 : Moumou Aynya
 03.00.00 : Tinoubka
 03.30.00 : Lmadi la yamout Ep12
 04.10.00 : Chouk Sedra
 05.00.00 : Ichaa Mamlaka
 06.00.00 : Amoud-dou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:30:00 : SABAHYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:55:00 : MAGAZINE : POP UP
 08:25:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 09:40:00 : SERIE : DOUR BIHA YA CHIBANI
 10:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA: SOUPE D'AVOINE
 10:20:00 : FEUILLETON : MASHIR ASSIA
 11:00:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:10:00 : SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : Yak hna jirane
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 14:10:00 : INFORMATION : ECO NEWS
 14:15:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 14:30:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
 15:45:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
 16:10:00 : FEUILLETON : MASHIR ASSIA

 17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:45:00 : DESSIN ANIME : SADIQ ATTARIQ
 17:50:00 : DESSIN ANIME : Glumpers
 17:55:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE
 18:05:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA: RGHAYEF AU FOUR FARCIES AU FOIE
 18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:35:00 : FEUILLETON : Attoyour al majrouha
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:50:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 20:55:00 : INFORMATION : ECO NEWS
 21:10:00 : BULLETIN METEO
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
 21:50:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA
 22:45:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE
 23:50:00 : MAGAZINE : NIDAE
 00:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:35:00 : MAGAZINE : NKOUNOU WADHINE
 02:35:00 : MAGAZINE : ZARA3OU : JIL JILALA
 03:35:00 : MAGAZINE : HADI OU TOUBA
 04:25:00 : FEUILLETON : Attoyour al majrouha
 05:10:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie



05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (rediff.)
 11h05 Emission « Hyati »
 12h05 Emission « Eco Débat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission «Moutir lil jadal»
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 Emission « On S'dit Tout »
 18h05 Emission « Binatna »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Mina lqahira »
 22h05 Emission «FBM lmowajaha»
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Mina lqahira »
 00h05 « Débrief Rabat »



05h30 : Tfou
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Petits secrets en famille
 08h55 : Ici tout commence
 09h25 : Demain nous appartient
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Méditation et tentation : Téléfilm
 14h45 : Dans les griffes du stripteaseur : Téléfilm
 16h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h30 : Ici tout commence : Série française
 18h10 : Demain nous appartient : Série française
 19h00 : Journal
 19h40 : Météo, c'est Cante-loup
 20h05 : Gloria : Série
 22h15 : New York : Série.



05h00 : Le 6h info
 05h30 : Télématin
 08h35 : Amour, gloire et beauté : Série américaine



08h55 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 09h35 : Un mot peut en cacher un autre : Jeu
 10h15 : Les z'amours : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h50 : Ça commence aujourd'hui : Magazine
 15h15 : Affaire conclue : Magazine
 17h00 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 17h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18h45 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Un si grand soleil : Série française
 20h05 : Cash investigation : Magazine
 22h00 : Complément d'enquête : Magazine
 23h05 : Nous, les Européens
 23h05 : 13h15, le dimanche
 01h10 : Ça commence aujourd'hui
 02h10 : Affaire conclue
 02h55 : Pays et marchés du monde.



05h00 : M6 music
 05h50 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 09h05 : Ça peut vous arriver. Magazine
 10h30 : Ça peut vous arriver chez vous. Magazine
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un bonheur à récolter. Comédie
 14h55 : Les reines du shopping
 15h55 : Incroyables transformations. Divertissement
 16h35 : La meilleure boulangerie de France
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : Scènes de ménages : Série française
 21h05 : Top chef. Divertissement
 22h20 : Top chef ... les grands duels.
 23h15 : Top chef : les meilleurs moments
 23h55 : Top chef : les grands duels
 01h15 : Les nuits de M6



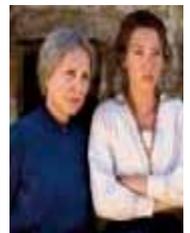
18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes. Magazine
 19h50 : Tu mourras moins bête
 19h55 : Le prix de la paix. Série
 22h30 : Quand j'étais grand. Téléfilm



23h55 : Un dernier tango
 01h15 : Les premiers peuples des Amériques
 02h10 : L'énigme de la fausse momie



05h00 : Okoo
 07h10 : O la belle vie
 07h45 : Les témoins d'outre-mer
 08h15 : Dans votre région
 09h15 : Les chemins de D'Umani
 09h50 : Ensemble c'est mieux !
 10h35 : L'info outre-mer
 10h50 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 12h55 : Rex : Série
 15h15 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h45 : Ques-



tions pour un champion : Jeu
 17h30 : Le 18.30
 18h00 : Le 19-20
 19h00 : Vu
 19h20 : Plus belle la vie : Série française
 19h45 : Tout le sport
 20h05 : Les gardiennes : Film
 22h25 : Y'a plus marqué : Documentaire
 23h10 : Ua huka, l'île aux chevaux
 00h00 : Faut pas rêver
 01h55 : Roubaix : la nouvelle face du pile
 02h50 : Les matinales
 03h20 : Slam
 03h55 : Question pour un champion.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

Sport

Mondial 2022

Carton plein de la Belgique et des Pays-Bas



La Turquie a été accrochée à domicile par la Lettonie (3-3) tandis que la Belgique et les Pays-Bas se sont fait plaisir face au Bélarus (8-0) et à Gibraltar (7-0), mardi lors d'une troisième journée des qualifications pour le Mondial-2022 également marquée par la défaite de la Russie en Slovaquie (2-1).

Le Monténégro, qui comptait deux victoires comme la Turquie dans le groupe G, s'est incliné 1 à 0 à domicile face à la Norvège de Erling Haaland - qui n'a pas marqué -, laquelle réalise une excellente opération comptable.

Dans ce groupe, en effet, la Turquie reste en tête mais est désormais talonnée

à une longueur par les Pays-Bas, le Monténégro et la Norvège.

A Istanbul, la sélection de Senol Guner, victorieuse des Pays-Bas (3-2) et en Norvège (3-0), a subi un coup d'arrêt face à une très séduisante équipe de Lettonie qui avait pourtant perdu ses deux premiers matches.

Les Turcs ont toujours mené au score avec des buts de Karaman (2e), Calhanoglu (33e) et Yilmaz sur penalty (53e), mais les Lettons sont revenus par trois fois grâce à Savalniaks (35e), Uldriks (58e) et Ikauniaks (79e).

A Heverlee, la Belgique du sélectionneur espagnol Roberto Martinez s'est bien amusée aux dépens du Bélarus, avec

un déluge de buts de Bastshuayi (14e), Vanaken (17e, 89e), Trossard (38e, 76e), Doku (42e), Praet (49e), Benteke (70e).

Les Diables Rouges prennent seuls la première place avec trois points d'avance sur la République tchèque, battue 1-0 au Pays de Galles sur un but de Daniel James, à la réception d'un centre de Gareth Bale (82e).

Deux joueurs ont été exclus au cours de cette rencontre, le Tchèque Patrik Schick (49e) pour un accrochage avec Connor Roberts, qui a à son tour été sorti pour deux cartons jaunes à la 77e minute.

Le Pays de Galles et le Bélarus sont à un point derrière la République tchèque.

A Gibraltar, après une difficile mise en route, les Pays-Bas ont déroulé avec sept buts de Berghuis (42e), Luuk de Jong (55e), Depay (61e, 88e), Wijnaldum (62e), Malen (64e) et van de Beek (85e).

Dans le groupe H la surprise est venue de la défaite de la Russie en Slovaquie 2-1. Skrinjar (38e) et Mak (74e) ont marqué pour les Slovaques, Mario Fernandes ayant réduit le score pour les Russes, qui perdent du coup la tête de leur groupe au profit de la Croatie, qui a facilement battu Malte à domicile (3-0).

La Russie, qui recevra la Croatie en septembre, est même désormais sous la menace de la Slovaquie, qui suit à une longueur.

Dans le groupe A, le Portugal s'est imposé 3-1 chez le surprenant Luxembourg, qui avait gagné en Irlande (1-0) lors de la journée précédente.

Gerson Rodrigues, déjà buteur à Dublin, a ouvert la marque pour l'équipe du Grand Duché, mais les Portugais ont renversé la tendance par Diogo Jota (45+2), Cristiano Ronaldo (51e, son 103e but en équipe nationale) et Joao Palhinha (80e).

Le Portugal est en tête mais à égalité de points avec la Serbie qui s'est imposée 2-1 en début d'après-midi en Azerbaïdjan, avec un doublé d'Aleksandar Mitrovic, en tête du classement des buteurs (5) devant Burak Yilmaz (4).

Ligue des champions

Le Bayern sans Lewandowski contre le Paris SG



Coup dur pour le Bayern Munich: son buteur vedette Robert Lewandowski s'est blessé avec la Pologne et ne pourra pas jouer les quarts de finale de Ligue des champions contre le Paris Saint-Germain.

"Lewa" souffre d'"une entorse ligamentaire du genou droit" et sera indisponible "environ quatre semaines", a précisé son club.

Il va donc manquer le duel contre le PSG, aller le 7 avril à Mu-

nich, retour le 13 avril à Paris, revanche de la dernière finale de C1, remportée par le club allemand (1-0).

Le Bayern perd sa machine à marquer des buts, déjà 35 cette saison en championnat. Lewandowski n'est qu'à cinq longueurs du record du légendaire Gerd Müller, 40 buts en Bundesliga en 1971-1972, sous ce même maillot.

En C1 aussi Lewa pèse de tout son poids. Il est impliqué sur 25 buts en 16 matches depuis le début de la

saison dernière (20 buts, 5 passes décisives), plus que tout autre joueur sur la période.

L'absence d'un des meilleurs joueurs d'Europe semble un casse-tête de moins pour la défense parisienne, contre l'ogre Bayern, grand favori à sa propre succession avec Manchester City, le club qui pourrait bien attendre le vainqueur de Bayern-PSG en demies.

Mais le Bayern a bien d'autres atouts.

Tout d'abord, le géant bavarois s'appuie sur un collectif extraordinaire, dont Lewandowski est le terminal. Si brillant soit le Polonais de 32 ans, les "Rekordmeister" marquent beaucoup car ils se créent énormément d'occasions à chaque match.

Le Bayern reste très dangereux sans lui, mais il existe peu de références pour comparer car Lewandowski est très peu blessé.

L'entraîneur Hansi Flick a plusieurs solutions pour remplacer le Polonais.

La plus probable reste Serge Gnabry, qui joue dans cette position d'avant-centre avec la "Mannschaft", et buteur lors de la victoire en Roumanie (1-0), dimanche.

Il pourrait bénéficier des centres de l'ancien Parisien Kingsley Coman et de Leroy Sané sur les côtés, et de Thomas Müller en soutien.

Ce dernier, extrêmement polyvalent, est aussi capable d'occuper le poste d'avant-centre.

Flick pourrait donc aussi choisir un duo Gnabry-Müller en attaque avec Coman et Sané sur les ailes.

Sinon, coucou le revoilà! la solution dans la logique de l'effectif reste un autre ancien Parisien, Eric-Maxim Choupo-Moting, buteur héroïque en quarts de finale la saison dernière lors de PSG-Atalanta Bergame (2-1).

En Bundesliga, quand Flick décide de reposer Lewandowski, c'est

l'international camerounais qui rentre.

Bon coéquipier, jamais fâché de son statut de remplaçant, exactement comme il était apprécié au PSG, "Choupo" accomplit une saison tout à fait correcte, avec notamment 2 buts en cinq matches de C1, dont deux titularisations.

La machine Bayern est tellement bien réglée que l'absence de Lewandowski ne pèse pas le même poids qu'une absence de Lionel Messi à Barcelone, Cristiano Ronaldo à la Juventus Turin... ou Neymar et Kylian Mbappé au Paris Saint-Germain.

Le Polonais aussi est une machine, mais l'armure de l'homme qui ne se blesse jamais, avec une hygiène de vie irréprochable coachée notamment par son épouse, Anna, diététicienne, a fini par se fendiller.

Lewandowski est sorti blessé à la 63e minute du match de qualification au Mondial-2022 contre Andorre (gagné 3-0) dimanche pour retourner se soigner dans son club.

Le mercredi précédent, l'attaquant avait joué tout le match en Hongrie, où il avait marqué le troisième but des "Biale Cervoni" (3-3).

Il avait logiquement déclaré forfait pour le match de la Pologne contre l'Angleterre, prévu mercredi, et la fédération polonaise (PZPN) évoquait d'abord au moins cinq à dix jours de soins. C'est finalement pire pour lui et le Bayern...

Circulez, y a strictement rien à voir !

Le Onze d'Halilhodzic nous afflige d'un spectacle consternant



Premier but de Mounir Haddadi sous les couleurs de l'EN, l'unique satisfaction.

Une toute petite victoire pour tourner la page des éliminatoires de la CAN 2021 dont les phases finales auront lieu au début de l'année prochaine au Cameroun. En recevant l'équipe du Burundi, mardi au Complexe Moulay Abdellah, la sélection marocaine s'est imposée, sans convaincre, sur le score de 1 à 0, en match comptant pour l'ultime journée du groupe E.

L'unique réalisation de la rencontre a été l'œuvre de Mounir Haddadi à une minute de la fin de la première mi-temps, ouvrant ainsi son compteur buts pour sa deuxième sélection.

Pour ce match, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a procédé à

un léger turn over de l'effectif, sans que l'on puisse avoir un rendu prêtant au satisfecit tant souhaité. Seuls Achraf Hakimi et Adel Taarabt ont pu émerger du lot, en livrant une prestation digne de leur standing. Quant aux autres éléments, ils ont produit un jeu brouillon, avec beaucoup de déchets, alors que tout portait à croire que cette opposition allait servir de test pour les internationaux convoqués en vue de sortir un match pouvant faire oublier au public la piètre copie du match contre la Mauritanie.

Malheureusement, le tir n'a pas été rectifié et le premier à avoir affiché sa grogne est le sélectionneur Vahid Halilhodzic qui a fait savoir qu'il reste beaucoup de travail à accomplir afin

que l'équipe puisse aborder les prochaines échéances dans de bonnes dispositions.

A ce propos, l'EN entamera les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 dès le mois de juin et elle figure dans un groupe relevé comprenant les sélections du Soudan, de la Guinée et de la Guinée-Bissau, sachant que seul le premier de la poule franchira le cap du second tour pour disputer le match barrage, ultime étape avant le Mondial qatari.

Une échéance qui reste le principal objectif que devra atteindre Vahid Halilhodzic comme il l'a rappelé lors de son récent passage dans l'émission « Top of the foot » sur RMC : « Notre objectif n°1, c'est la qualification pour

la Coupe du monde au Qatar. Ça me donne beaucoup d'envie et de détermination pour aller au bout de mes idées ».

En ce qui concerne la Coupe d'Afrique des nations, il a indiqué qu'on a l'ambition d'aller en demi-finales ou en finale de la CAN. Et pourquoi pas la gagner ! Pour ce faire, l'équipe nationale est tenue de montrer un visage de conquérant et d'afficher un état d'esprit ayant la gagne comme seul mot d'ordre.

Pour Vahid Halilhodzic, « le Maroc a des qualités de très haut niveau. C'est l'une des meilleures équipes d'Afrique. Maintenant, il faut l'esprit de groupe, le mental, l'engagement physique. Il nous manque ça. Ça ne se fait pas tout

de suite. On travaille là-dessus. Certains ne sont pas habitués à travailler comme ça en sélection. Tout le monde ne peut pas accepter tout de suite ces petits changements. Mais on a des conditions exceptionnelles. On a l'un des meilleurs centres techniques du monde. Je suis optimiste. »

Il convient de signaler en dernier lieu que la sélection du Maroc a terminé leader de son groupe avec 14 points, devant la Mauritanie (9 pts) qui a surclassé en déplacement l'équipe de la République centrafricaine (1-0), décrochant ainsi pour la deuxième fois de suite son billet pour la CAN camerounaise qui verra la présence de 24 sélections.

Mohamed Bouarab

Divers

Sommet

Le 1^{er} sommet de l'éducation par le sport en Afrique, qui vise à placer le sport comme étant une nécessité institutionnelle et identitaire pour les pays émergents, aura lieu du 3 au 6 avril sous le thème "Libérer le potentiel de la jeunesse africaine grâce à la force du sport", ont annoncé lundi à Casablanca le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'ONG TIBU Maroc.

Ce sommet, qui se tiendra en même temps à Casablanca, Rabat, Dakhla, Laâyoune, Dakar, Lusaka, Monrovia, Niamey et d'autres capitales africaines, vise à favoriser la durabilité transformationnelle auprès de l'ensemble des participants et acteurs en libérant les énergies, renforçant les capacités des acteurs, accompagnant les agents du changement africain par le sport et en co-construisant un plaidoyer efficace.

Rallye

Le rallye des véhicules anciens de solidarité a pris fin, dimanche à El Kelaâ des Sraghna, avec l'organisation d'une série d'actions sociales et solidaires, au profit des enfants scolarisés issus du milieu rural, et des enseignants ayant marqué de leur empreinte le champ pédagogique et éducatif au niveau de cette province du Royaume.

A cette occasion, une cérémonie a été organisée où il a été procédé à la distribution de plus de 250 paires de lunettes ainsi que des lots de vêtements sportifs, au profit d'élèves issus du milieu rural de la province.

Par la même occasion, un hommage a été rendu à 11 enseignants de la province d'El Kelaâ des Sraghna, en signe de reconnaissance des efforts consentis en faveur de la promotion de l'enseignement et de la formation de générations de cadres et compétences issus de cette partie du territoire national.

Les organisateurs de cet événement ont tenu également à célébrer trois élèves ayant brillé dans leurs parcours scolaires.

Cas de Covid-19 contestés

Sierra Leone-Bénin reporté sine die

Le match Sierra Leone-Bénin prévu mardi, décisif pour la qualification à la CAN, a été "annulé" et aucune nouvelle date n'a été fixée, après que six cas positifs au Covid-19 dans l'équipe béninoise ont été détectés au dernier moment, entraînant un imbroglio, a indiqué un responsable sierra-léonais.

"La CAF (Confédération africaine de football) a pris la décision d'annuler le match", a déclaré tard dans la soirée à l'AFP le porte-parole de la Fédération sierra-léonaise de football, Ibrahim Kamara.

Il a précisé qu'aucune nouvelle date n'avait été fixée, dans l'attente d'une décision de la CAF, mais que les responsables des deux sélections avaient accepté que de nou-

veaux tests de détection du Covid-19 soient réalisés.

La délégation des Ecureuils du Bénin avait fait part de son grand mécontentement après que six cas positifs ont été détectés dans son équipe peu avant le match, dont les meilleurs éléments Steve Mounié ou Jodel Dossou, selon des médias béninois.

L'équipe, entraînée par le Français Michel Dussuyer, était arrivée au stade de Free-town mais n'était pas descendue du bus, selon un haut responsable du ministère des Sports.

Des images circulant sur Twitter, filmées depuis le bus béninois, montraient le véhicule bloqué par la foule.

Les négociations se sont poursuivies

plusieurs heures entre représentants des deux pays, et le début de la rencontre a été reporté à plusieurs reprises, jusqu'à l'annonce finale de son annulation.

Par ailleurs, le Siaka Steven Stadium était suspendu en raison de sa vétusté, mais la sanction a été levée exceptionnellement par la Confédération africaine de football (CAF), le 11 mars, sur la base de la nouvelle vague de la pandémie de Covid-19 et des restrictions de voyage actuelles.

La suspension n'a été levée que le temps de terminer les qualifications pour la CAN-2022.

La Sierra Leone a besoin d'une victoire par deux buts d'écart pour se qualifier, sinon c'est le Bénin qui ira à la CAN.

Driss Hilali réélu président de la Fédération royale marocaine de taekwondo

Driss Hilali a été réélu président de la Fédération royale marocaine de taekwondo (FRMT) pour un second mandat de quatre ans, lors d'une assemblée générale ordinaire tenue dimanche dans la salle couverte El Awada à Laâyoune.

Les représentants des clubs affiliés à la FRMT ont voté à l'unanimité la reconduction de M. Hilali à la présidence de la Fédération.

Au début de l'Assemblée générale, qui s'est déroulée conformément aux mesures

approuvées par les autorités compétentes pour limiter la propagation de l'épidémie de Coronavirus, les rapports moral et financier ont été adoptés, en plus du budget de l'année suivante.

S'exprimant à cette occasion, M. Hilali a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du programme d'action de la FRMT, fruit d'un partenariat avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et Sports.

Il a également appelé à élargir la base de

praticiens de ce sport aux niveaux national, régional et local, notant que la prochaine étape nécessite une bonne préparation et une bonne qualification en vue de réaliser de bons résultats dans les compétitions continentales.

Le président de la FRMT a jugé nécessaire de conjuguer les efforts de toutes les parties prenantes afin de relever ces défis, mettant en avant le rôle important des ligues régionales dans la mise en application du plan d'action de la Fédération.

Le train, une promesse de développement entre Lagos et Ibadan

La distance entre Lagos, capitale économique du Nigeria forte de 20 millions d'habitants, et Ibadan, sa "petite soeur" de 10 millions d'âmes, n'est que de 150 km. Et pourtant, la route est si encombrée et impraticable, qu'en voiture, le trajet peut prendre jusqu'à six heures.

Inaugurée en décembre dernier après plusieurs années de retard, et avec pour l'instant seulement un unique train par jour dans chaque sens, une nouvelle ligne de chemin de fer, moderne et rapide, pourrait toutefois changer la vie et les habitudes de millions d'usagers... des commerçants jusqu'aux prix Nobel.

En effet, Wole Soyinka, l'illustre écrivain nigérian, prix Nobel de littérature 1986, est déjà un habitué. Ce matin de début mars, le natif d'Abbeokuta, une ville à mi-chemin entre Lagos et Ibadan, effectuait son sixième voyage.

"Ça me rappelle les années 1960 et 1970, quand les trains étaient un des principaux moyens de transport au Nigeria", se souvient le vieil homme de 86 ans, masque anti-Covid sur le nez et ordinateur portable dernier-cri sur les genoux. "Nous avons grandi avec les trains".

Après des décennies d'abandon des services publics et de déliquescence des chemins de fer, le gouvernement du président Muhammadu Buhari avait promis de faire du développement du ré-



seau ferroviaire une priorité.

Au Nigeria, géant de 200 millions d'habitants, les grandes villes sont principalement accessibles par avion ou par des routes souvent impraticables en raison de leur débâtement ou à cause de l'insécurité qui y règne, des kidnappings contre rançon, des braquages, qui empêchent les déplacements dans de nombreuses régions du pays.

Pour l'instant, sur le trajet Lagos-Abuja-Kano, environ 1.000 kilomètres du sud vers le nord, seuls deux petits tronçons du parcours sont achevés: Abuja-Kaduna, 190 kilomètres inaugurés en juillet

2016, et Lagos-Ibadan, construit par une entreprise chinoise pour 1,6 milliard de dollars.

Le voyage dure un peu plus de deux heures, mais les passagers sont assis dans des wagons climatisés.

"Le train est confortable, fiable et sûr", se réjouit Otonye Ayodele, professeure à la grande université d'Ibadan, réputée la meilleure du Nigeria.

"Ça nous fait gagner du temps et surtout on évite la torture de la route entre Lagos et Ibadan", explique-t-elle en profitant elle aussi de son temps de transport pour travailler ses cours sur son ordinateur

portable. Un luxe jusqu'alors totalement impossible pour qui voyage au Nigeria.

Son voisin de rangée, Adembi Kareem, banquier à Lagos, se réjouit de raconter cette première expérience ferroviaire à ses amis et sa famille.

"J'ai l'impression d'être dans un train de Paris ou de Londres!", s'enthousiasme-t-il.

Même si le train comporte trois classes, le coût du billet (entre 5 et 16 dollars), dans un pays où la majorité de la population vit avec moins de deux dollars par jour, reste élevé et ce train s'adresse avant

tout à la classe moyenne, de plus en plus importante au Nigeria.

Les passagers les plus scrupuleux et perfectionnistes se plaindront que le train n'avance qu'à 50 km/h et qu'il ne dispose pas de wagon-restaurant. Mais surtout... qu'il n'y ait qu'un seul aller-retour par jour ou que les transports en commun vers et à partir des gares soient inexistantes.

"Plusieurs gares et des portions de la voie sont encore en travaux", se défend Jerry Oche, un responsable de la Corporation des chemins de fer nigériens. Il promet qu'à terme, il y aura huit trajets quotidiens dans chaque sens par jour et que le train devrait atteindre les 160 km/h, sans donner d'indications sur le calendrier.

Pour Muda Yusuf, à la tête de la Chambre de commerce et d'industrie de Lagos, ce nouveau moyen de transport pourrait être un formidable outil de développement, réduire les embouteillages monstres qui paralysent les deux capitales du sud-ouest et favoriser le commerce et les échanges.

"Ça va aussi encourager les investissements immobiliers le long de son axe" et désengorger les villes, avance l'économiste.

Néanmoins, les travaux restent lents. Et la ligne qui doit s'étendre jusqu'à Kano (nord), en passant par la capitale fédérale Abuja, reste toujours un rêve très, très lointain.

Salade de pâtes : La meilleure recette

Ingrédients

100 g de farfalles sèches (pâtes en forme de papillons)
150 g de crevettes cuites (poids décoratives)
125 g de yaourt crémeux
Une douzaine de tomates cerises
1 poignée de pousses d'épinards ou quelques feuilles de laitue
4 cuillères à soupe d'œufs de saumon
1 cuillère à soupe d'huile d'olive
1 cuillère à soupe de jus de citron
Quelques brins d'aneth frais
Quelques brins de ciboulette fraîche
Sel, poivre
1 pincée de paprika doux en poudre (facultatif)

Préparation

Faire cuire les pâtes dans de l'eau bouillante salée. Égoutter, passer rapidement sous l'eau froide, réserver.
Mélanger le yaourt avec le jus de citron, l'huile d'olive, les herbes ciselées, le paprika (si vous en mettez). Saler et poivrer selon le goût. Assaisonner les pâtes de ce mélange, puis ajouter les crevettes, les tomates cerises et les feuilles de salade (ou les pousses d'épinards). Mélanger soigneusement le tout. Parsemer d'œufs de saumon et servir bien frais.



Un gouverneur américain réprimandé après avoir tué un loup

Le gouverneur de l'Etat américain du Montana a reçu un avertissement officiel des autorités environnementales locales pour avoir piégé et tué un loup, sans avoir reçu une formation en ligne préalable, a rapporté mardi une coalition de médias locaux.

Le républicain Greg Gianforte, nouvellement élu gouverneur de cet Etat rural du nord des Etats-Unis, a piégé et tué en février un loup noir adulte nommé "1155", à un peu plus de 15 km du célèbre parc national de Yellowstone, selon le Mountain West News Bureau.

S'il est légal de piéger et tuer des loups dans le Montana, il faut pour cela posséder une licence et recevoir une formation de trois heures en ligne qui a pour but de donner "le contexte et les règles nécessaires (pour tuer un loup) de manière éthique, humaine, et légale", comme le souligne le manuel de la formation.

Le gouverneur possédait la bonne licence mais n'avait pas suivi la formation.

"Après avoir appris qu'il n'avait pas terminé (la formation), le gouverneur Gianforte a immédiatement rectifié l'erreur et s'est inscrit pour la certification au piège à loup", a réagi une porte-parole de l'élu auprès du Mountain West News Bureau.

Greg Gianforte a été autorisé par les autorités environnementales à garder la carcasse et la peau du loup abattu.

En 2017, alors élu du Montana à la Chambre des représentants, il avait eu un différend avec un reporter du quotidien britannique The



Guardian, et l'avait jeté à terre. L'élu avait été condamné à six mois de prison avec sursis et 40 heures de travaux d'intérêt public.

Le Parlement du Montana examine actuellement deux projets de lois anti-loups. La première permettrait de récompenser financièrement les trappeurs et chasseurs de loups après une prise, et la seconde enjoindrait aux autorités environnementales de l'Etat d'envisager de réduire la population des loups à un niveau "viable", pas inférieur à 150 animaux.

Environ 6.000 loups sont disséminés à travers les Etats-Unis continentaux aujourd'hui. Près de 250.000 loups y vivaient avant que les colons européens ne débarquent au 16^e siècle, et mènent une véritable campagne d'extermination.

En 2000, Greg Gianforte avait reçu une amende de 70 dollars pour avoir tué un wapiti qui ne possédait pas encore de bois.